

Ouvert 7 JOURS
JUSQU'À 22 HEURES
PHARMACIE
 R. Blais & J.P. Fontaine
 Place Ste-Foy 653-9333

Glôture
 • PVC, maitres, bois et métal
 • Clôtures, rampes de patios et d'escaliers
 • Résidentielle et commerciale
reans
 849-7158

LE SPORT

capitals **B** 3

Les Bruins remportent le deuxième contre les Capitals

Bob Carpenter a marqué un but chanceux en début de deuxième période, hier, dans un gain de 3-0 des Bruins de Boston sur les Capitals de Washington. **Tabloïd sport**

LA RÉGION

Des joueurs des Condors prennent des stéroïdes

Certains joueurs de l'équipe de football les Condors feraient usage de stéroïdes anabolisants, même si leur entraîneur ne les a jamais pris sur le fait. **A-3**

QUÉBEC

Chasse à l'homme : arrestation du second fuyard

Les policiers ont finalement arrêté Ghislain Thériault, 25 ans, l'individu qui avait fait feu en direction de deux agents, à la suite d'une chasse à l'homme jeudi soir. **A-2**

LE QUÉBEC

Larose invite les syndicats à rogner les droits de gérance

Le président Gérard Larose a invité ses 2075 syndicats à « rogner » sur les droits de gérance des employeurs, lors de l'ouverture du 55^e congrès la CSN. **A-4**

TENDANCES

Rien n'est trop beau pour les bals de fin d'études

Loin de perdre de leur attrait, les bals de fin d'études connaissent actuellement un engouement inégalé, et les finissants ne regardent pas à la dépense. **B-1**

L'ÉCONOMIE

Sani Métal obtient son plus gros contrat et reçoit un prix

Sani Métal vient de s'offrir deux cadeaux pour souligner son cinquième anniversaire sous une nouvelle administration, en plus d'une nouvelle machine. **A-6**

LES ARTS

Un album solo et une tournée mondiale pour Oleta Adams

La chanteuse américaine Oleta Adams vit ce qu'on pourrait appeler un véritable conte de fées. Elle sera au Colisée samedi avec la formation Tears For Fears. **C-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4
Le Canada	A-5
Le Monde	A-12
Annonces classées	C-4 à C-11
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-8
Bridge	B-7
Décès	C-12
Dossiers	A-9
Échecs	B-7
Économie	A-6 à A-8
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-6
Gros plan sur le monde	A-11
Horoscope	B-7
Mots croisés	B-4
Mot mystère	B-7
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-10
Pierre Champagne	A-5
Records Guinness	B-7
Scrabble	B-7

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents modérés. Maximum : près de 10. Demain : ciel variable. **S-16**

La crise Québec-municipalités continue L'UMQ veut plus de pouvoirs

Il faut profiter de la crise actuelle pour s'entendre avec le gouvernement sur une nouvelle distribution des pouvoirs en faveur des municipalités et faire éventuellement de celles-ci un gouvernement qui ne dépende pas d'un autre.

par **BENOÎT ROUTHIER**
 LE SOLEIL

Voilà qui a été le gros tourment du congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui a pris fin hier par l'élection à la présidence du maire de Mont-Joli, M. Jean-Louis Desrosiers, qui succède au maire de Valcourt, M. Camille Rouillard.

Le congrès, qui a battu un record d'assistance, a été l'occasion de montrer au gouvernement que, malgré l'offre du ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte, de reprendre le dialogue pour aboutir à des assises Québec-municipalités, la crise est loin d'être terminée. Au contraire les moyens de

Suite A-2, UMQ...

Autre texte en page A-3



Le maire de Québec, M. L'Allier, a épaté son auditoire par la qualité de ses propos.

Le Soleil, Jean Vallières



Nous sommes un parti fédéraliste, a réaffirmé hier M. Mulroney.

Mulroney invite ses députés dissidents « à siéger ailleurs »

MONT-TREMBLANT — « C'est de la foutaise ! » a lancé le premier ministre Brian Mulroney, appelé hier à commenter la manchette du quotidien Le Devoir voulant que les conservateurs québécois discutent avec les péquistes, dans l'objectif avoué de mettre sur pied une aile souverainiste au sein même de la Chambre des Communes.

par **PIERRE-PAUL NOREAU**
 LE SOLEIL

Selon le quotidien montréalais, le PQ ne veut pas voir les conservateurs déçus démissionner le 24 juin. Son vice-président, M. Bernard Landry, aimerait plutôt les voir rester en place pour faciliter les négociations pour l'accession du Québec à la souveraineté.

« Nous sommes un parti fé-

déraliste et nous nous battons pour le Canada », a tranché le chef conservateur lors de sa rencontre d'hier avec la presse au caucus national de son parti dans les Laurentides.

M. Mulroney a aussi écarté du revers de la main toute suggestion qu'une partie de ses députés n'était pas parfaitement alignée derrière ses positions.

Tout au plus a-t-il admis, un individu peut, à un moment

donné, ne plus être à l'aise avec l'approche du parti. Il n'a alors qu'à « aller siéger ailleurs », a tranché le premier ministre, évoquant l'expulsion récente du caucus conservateur des députés albertains, Alex Kindy et David Kilgour, opposés à la taxe sur les produits et services (TPS).

Avec tout autant d'ardeur, le chef conservateur a par ailleurs réfuté toute possibilité que son leadership commence à être contesté chez les militants conservateurs, comme le suggère un ancien président du Parti conservateur provincial ontarien, David McFadden. Attaqué, M. Mulroney a répliqué avec fé-

rocité, cherchant visiblement à réduire en miettes la crédibilité de son premier détracteur.

Lucien Bouchard

De son côté, le ministre Lucien Bouchard a tenté de désamorcer la crise en reconnaissant que des députés conservateurs québécois et des péquistes discutaient depuis un moment déjà du rôle que joueraient les Québécois à Ottawa en cas d'échec de l'accord du lac Meech. Il n'a pas admis cependant l'existence de véritables tractations pour la formation d'une aile souverainiste à la Chambre des Communes.

Suite A-2, Mulroney...

Rejetant la déclaration d'indépendance Gorbatchev menace la Lettonie de représailles

RIGA, URSS (AP) — Le président Mikhaïl Gorbatchev a rejeté, hier, la déclaration d'indépendance de la Lettonie et a menacé cette république balte de sanctions politiques, économiques et administratives si elle ne fait pas marche arrière, a rapporté l'agence officielle soviétique TASS.

La décision du chef du Kremlin, qui intervient au lendemain du vote par le Parlement de Riga de son indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique, a été an-

noncée, tard hier soir, à la télévision lettone par Alfreds Rubiks, le chef du Parti communiste de la république balte.

La télévision nationale soviétique n'a pas fait état de l'aver-

tissement du président soviétique à son téléjournal du soir et Gorbatchev n'a fait aucune allusion à ce sujet lors d'une sortie en public plus tôt dans la journée.

Le chef du Parti communiste lettone s'est entretenu au téléphone avec Gorbatchev, hier, et a déclaré que le président soviétique considérait que la tentative de Riga de présenter leur décision comme différente de celle de son voisin lituanien était « sans fondement », a rapporté l'agence TASS.

Gorbatchev aurait ajouté que la démarche étapiste des Lettons était une « violation aux normes constitutionnelles et conduisait à une rupture des liens entre la république et l'Union soviétique ».

Les parlementaires lettons avaient insisté, vendredi, lors de l'adoption de leur déclaration d'indépendance, sur le fait qu'ils avaient choisi un chemin progressif vers la complète indépendance, ce qui impliquait une période de transition pour des négociations avec l'Union soviétique.

Suite A-2, Lettonie...

Autres textes en pages A-11 et A-12

Feu vert des Alliés à la réunification allemande

BONN (AP, AFP) — Les quatre grands Alliés de la Seconde Guerre mondiale ont décidé hier que la réunification allemande devait aller de l'avant sans subir de retard.

lonté de son pays d'accélérer le processus d'unification.

« Le Guerre froide est terminée », a déclaré le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze à l'issue d'une conférence à huis clos regroupant les ministres des Affaires étrangères des Alliés et des deux Allemagnes. « Il y a des divergences, même sérieuses, mais il ne faut pas dramatiser cela. Notre planète, le monde, l'Europe ont choisi maintenant une nouvelle voie », a ajouté le représentant de Moscou, soulignant même la vo-

Son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher a indiqué que les participants à la conférence avaient établi un calendrier pour les pourparlers sur la réunification allemande. Les six ministres (RDA, RFA, États-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France) doivent se revoir à Berlin en juin, à Paris en juillet et à Moscou en septembre.

Suite A-2, Réunification...



Ce qu'il restait, le 7 mai 1950 de l'orphelinat des Soeurs de la Charité et du petit séminaire.

En 1950, un incendie ravageait Rimouski

RIMOUSKI — « Un tiers de Rimouski est en ruines. Dommages de vingt millions. Pas de pertes de vie. Centaines de familles sans abri. »

par **J.-CLAUDE RIVARD**
 LE SOLEIL

C'est ce que titrait LE SOLEIL, le lundi 8 mai 1950, le surlendemain de la « nuit rouge » du 6 au 7 mai que l'on considère comme le plus grand désastre jamais survenu dans le Bas-Saint-Laurent. Poussées par des vents d'une extrême violence, les flammes ont détruit le moulin Price Brothers et l'orphelinat des Soeurs de la Charité, une grande partie du

séminaire, de l'hôpital, du palais de justice et de l'école de Marine.

Un malheur ne vient jamais seul, selon le dicton et, trois jours après, la moitié de Cabano flambait, détruisant 130 établissements commerciaux, industriels et résidentiels, faisant 1200 sans abri et causant pour plus de six millions de dommages dans cette municipalité située en bordure du lac Matapédia.

« On n'écrase pas une por-
Suite A-2, Rimouski...

Suites de la première page

Rimouski...

pulation courageuse. L'épreuve n'est qu'un stimulant », disait alors le maire Emilien Morin, lui-même sinistré. Son message était prophétique : Rimouski et Cabano se sont relevés de l'épreuve et sont devenus des villes belles et prospères.

Mais ceux qui ont vécu ces nuits d'horreur n'ont pas oublié.

Deux nuits rouges

À Rimouski, le soir du 6 mai, vers 18 h 30, un vent d'une extrême violence a rompu un câble électrique, dans la cour à bois du « moulin à bois » de la compagnie Price. Un court-circuit provoqua une étincelle : ce fut le début. Le « moulin », embauchant quelque 700 personnes fut rasé pendant que des nuages d'étincelles et de tisons enflammés traversaient les 152 mètres de la rivière Rimouski et embrasaient une bonne partie du quadrilatère formé par les rues Saint-Germain, Cathédrale, Évéché/Tessier. Les soliveaux du pont ont aussi été enflammés coupant toute circulation routière est-ouest.

On avait originalement évalué les pertes à 20,0 millions, en dollars de 1950 ; des chiffres plus conservateurs parlent aujourd'hui de dégâts de 10 millions et d'une perte nette de 8,4 millions, seulement 2 millions ayant été touchés par les sinistrés en prestation d'assurance-incendie.

Le nombre exact des sinistrés et des bâtiments détruits n'est pas clair. Les chiffres les plus sombres parlent de 317 immeubles détruits et de 3000 sans abri.

L'incendie de Cabano

L'incendie du 10 mai 1950, à Cabano, a eu des conséquences encore plus graves qu'à Rimouski, dit-on.

Deux hôtels, deux boulangeries, un cinéma en construction, une maison de 12 logements, les bureaux de la GRC et de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent y ont notamment été détruits.

À lui seul, en quelques heures, l'industriel Ernest Pelletier a subi pour plus de 600 000 \$ de pertes (en argent du temps), dont pour 50 000 \$ en valeurs et en billets gardés dans sa voûte. Dix millions de pieds de bois et sept millions de paquets de bardeaux ont été consumés dans la cour à bois de la scierie « Moulin Fraser » où 375 employés ont été mis à pied.

La cause exacte de cette conflagration est obscure mais d'aucuns voient toujours un lien possible avec de la cendre vive ayant couvé dans les meubles de sinistrés rimouskois entreposés dans le hangar de bienfaiteurs.

Du feu partout

Rimouski et Cabano ne furent pas seuls à subir les dégâts d'un vent déchaîné et du feu.

À Saint-Elzéar, dans le Témiscouata, l'église, le presbytère et le magasin général ont été rasés par le feu. À L'Île-Verte, une grange et la tourbière ont été ravagées. À Saint-Léon de Standon (Dorchester) deux maisons et une manufacture sont disparus du décor. Pendant ce temps, le village de Sainte-Ursule, près de Trois-Rivières, échappait de façon providentielle à une conflagration.

Ce n'est pas tout : feu de forêt à Saint-Hilaire, incendie de la caserne régimentaire à Sherbrooke, destruction d'une maison de rapport au Cap-de-la-Madeleine, installations agricoles et horticoles lourdement avariées à Beauport (rang Saint-Joseph) et à Giffard, à Saint-Agapit ainsi que dans le haut-comté de l'Islet (Sainte-Perpétue, Tourville et Saint-Pamphile), etc., racontent les journaux de l'époque.

UMQ...

pression seront accentués tant que le premier ministre lui-même, M. Robert Bourassa, n'aura pas donné une garantie écrite qu'il y aura des assises et qu'il respectera la future entente.

Les moyens de pression sont sensiblement les mêmes que ceux adoptés il y a quelques semaines. Mais parmi les nouveaux il y a une motion de blâme envers le gouvernement. De plus, à compter de demain les municipalités mettront les drapeaux en berne, jusqu'à la solution de la crise... « C'est pas fini, ça commence! » a dit M. Desrosiers. Les municipalités sont prêtes à rencontrer le gouvernement. « Mais c'est par la grande porte, avec le chef, M. Robert Bourassa, que la reprise du dialogue devra se faire », a fait savoir M. Camille Rouillard.

Les municipalités ont décidé de tourner à leur avantage l'ouverture du pacte fiscal que vient de faire le gouvernement. Ils sont ainsi obtenir une redéfinition des responsabilités des deux ordres de gouvernement.

C'est le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, qui a le premier rendu publique cette idée d'aller récupérer des pouvoirs en démontrant aux citoyens que les municipalités sont mieux placées que le gouvernement provincial pour s'occuper de certaines responsabilités. Lors d'un discours qui lui a donné une stature provinciale, tellement il a épâté l'auditoire par la qualité de ses propos, M. L'Allier a dit qu'il est important pour les municipalités de se donner les moyens d'agir comme maîtres d'oeuvre, sur leur territoire, de l'intégration des ressources des autres paliers de gouvernement au service avant tout de leur communauté.

Par ailleurs il a prédit que « la pertinence du gouvernement provincial va diminuer », car son pouvoir sera grugé par le fédéral et par les municipalités.

Le maire de Québec a déclaré qu'il faut aussi saisir l'occasion pour faire adopter au Québec la Charte des collectivités locales, qui ferait des municipalités un gouvernement autonome qui ne serait plus à la merci des caprices du gouvernement provincial. Cette idée avait été lancée par le président sortant, qui a été chaleureusement remercié pour l'énergie qu'il a mise à défendre le monde municipal, surtout depuis que le gouvernement a rompu le pacte fiscal de 1979 en autorisant les commissions scolaires à puiser 320 millions \$ dans le champ de l'impôt foncier.

M. Desrosiers a rappelé que le gouvernement a « presque déjà avoué son incapacité à gérer à distance des services qui doivent être rendus à la personne ».

Le maire de Montréal a abondé dans le même sens en disant qu'il y a des choses qui ne marchent pas dans bien des secteurs et comme le gouvernement veut revoir la distribution des pouvoirs, « ouvrons et enfoncez la porte! »

Enfin, le président du Parti québécois et artisan de la réforme fiscale de 1979, M. Jacques Parizeau, a fait un discours très apprécié. Il a fait l'historique des démarches, dans le respect mutuel, qui ont mené au pacte de 1979 et demandé aux municipalités de ne pas refuser le débat mais de tenir à leurs conditions.

Pour reprendre le dialogue, l'UMQ exige cinq conditions minimales : la tenue de véritables assises Québec-municipalités ; que le gouvernement rende public l'ensemble de son projet de décentralisation et de transfert de responsabilités au niveau local ; que le gouvernement identifie les sources de financement liées à chaque responsabilité ; que le financement des équipements scolaires soit discuté et révisé et, enfin, que les ministres des Finances et des Affaires municipales dirigent conjointement l'élaboration de ce nouveau pacte fiscal.

Lettonie...

Selon l'agence TASS, le chef du Kremlin aurait ajouté à son interlocuteur que des négociations ne pourraient être entreprises que si la Lettonie acceptait de respecter la Constitution, ce qui signifie le retour au statut gouvernemental d'avant le 4 mai et le retrait de la déclaration d'indépendance.

Mesures de rétorsion

Selon TASS, Rubiks aurait déclaré à la télévision lettonne que le président soviétique se réservait le droit de prendre des mesures « politiques, économiques et administratives » si la Lettonie faisait fi des dispositions de la constitution soviétique.

Le chef communiste letton n'a pas donné la moindre indication sur les mesures de rétorsion qu'envisage le président soviétique.

À la mi-avril, le chef du Kremlin avait imposé un embargo écono-

« Des images que je ne pourrai jamais chassées de ma mémoire ! »

RIMOUSKI — Il y a de ces images que je ne puis chasser de ma mémoire : le vent violent, le ciel rouge, la pluie de braises et de tisons, la nuit passée à arroser les conifères du parterre, l'accouchement pénible d'une amie de la famille pendant l'évacuation des malades par les fenêtres à l'hôpital, la fuite des sinistrés, le spectacle catastrophique du lendemain avec sa forêt de cheminées et de solages calcinés...

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Je revois aussi la croix de la cathédrale pliée à 45 degrés par l'intensité du brasier et les secours d'urgence organisés dans l'ancien camp militaire. Je n'ai pas oublié ce triste spectacle de foules et de plate-formes chargées de véhicules utilisant le pont ferroviaire, seul lien entre l'est et l'ouest, hormis ce long détour de 120 kilomètres par des chemins de colonisation en direction de Cabano.

Le 6 mai 1950, je m'en rappelle : c'était un samedi. J'avais tout juste l'âge d'entrer au cours classique. Rimouski était une petite ville de 10 500 habitants où presque tout le monde se connaissait.

Ma famille habitait « dans l'anse » (qui n'existe plus), à l'est de la ville, actuelle paroisse Sainte-Agnès, la banlieue de l'époque. Épargnée par le feu, notre maison se trouvait à proximité de vastes champs où l'on gardait encore des troupeaux de vaches laitières. Mais ces champs, je vous jure les avoir vu flamber, avec terreur, à plusieurs reprises.

Nuit de terreur

Mon père, Gérard, gérant des Meubles Talon, passa la soirée et la nuit à dépanner les gens, avec sa camionnette. Il en hébergea même dans l'entrepôt de la rue Notre-Dame-Est, ex-quartiers



Notre reporter à Rimouski avait 12 ans en 1950 lorsqu'il a été témoin de l'incendie qui a ravagé sa ville.

généraux de la prévôté militaire. Il a aussi lutté contre un début d'incendie, derrière le magasin, rue Saint-Germain-Est, là où se trouve maintenant le CLSC de l'Estuaire.

Ma tâche d'ainé était de m'occuper de ma mère et de la demi-douzaine de rejetons restés à la maison tout en arrosant les lambris. Je devais aussi éteindre les tisons qui pleuvaient à plein ciel sur la trentaine d'épines du bocage et sur la haie de thuyas nouvellement plantée.

Cette « nuit rouge » au vacarme sinistre, je ne puis l'oublier! Les jours suivants, non plus.

Au petit matin, mon père m'a conduit dans l'ouest. J'y ai vu un tableau apocalyptique d'horreur et de désolation avec sa forêt de

cheminées et de solages fumants. Un grand nombre de copains de l'école des Frères y avaient tout perdu.

Geste de foi

Un ami, Georges-H. Palasse, devenu père blanc d'Afrique, m'avait à l'époque confié qu'au plus fort de la conflagration, sa grand-mère avait spontanément cloué son crucifix sur le lambris extérieur de sa maison, rue Saint-Jacques. Le vent a tourné : la maison centenaire fut épargnée et elle est toujours là, quarante ans après. Le crucifix aussi.

Au Séminaire

Deux pianos brûlés et des harpes tordues étaient encore visibles, sur la scène de l'auditorium du séminaire (actuelle salle Georges-Beaulieu), lors de l'ins-

cription des nouveaux élèves du petit séminaire, un mois plus tard.

Pendant la « nuit rouge », les flammes avaient détruit l'ancien grand séminaire servant de résidence aux prêtres ainsi que la meunerie. Elles ont aussi avarié l'auditorium adjacents léchant coulisses, avant scène, rideaux, ciels et balcons, détruisant les pianos ainsi que la toile de scène Marier/Tremblay représentant le Rimouski des années 20. Ça sentait la fumée partout. Des classes avaient été divisées en cellules pour loger les prêtres sinistrés et une autre avait été transformée en infirmerie.

La chapelle romane et le « pigeonnier » (actuels bibliothèque et bureaux administratifs du cégep) furent aussi abimés.

mique à la l'Etat balte de Lituanie, le privant de ses approvisionnements de carburant et réduisant fortement ceux de gaz naturel et d'autres produits essentiels pour la vie économique de la république.

La troisième république balte, l'Estonie, a elle aussi décrété le 30 mars l'indépendance de la république et l'ouverture d'une période de transition, soit une démarche étonnante à celle choisie par la Lettonie. Les dirigeants soviétiques ont exigé le retrait de cette déclaration d'indépendance, sans toutefois brandir la menace de mesures de rétorsion.

Mulroney...

Le ministre politique responsable du Québec s'est étonné du fait que ça ait pris autant de temps aux médias à faire écho aux discussions qui ont cours entre élus fédéraux et ténors politiques provinciaux québécois relativement aux suites que pourrait avoir le dossier constitutionnel.

Il est selon lui de notoriété publique que des péquistes, et tout particulièrement, le vice-président du parti, Bernard Landry, ont rencontré récemment un certain nombre d'élus conservateurs.

Et M. Bouchard ne va surtout pas se scandaliser du fait que les hommes et les femmes politiques des deux paliers échangent sur l'avenir de la province. « C'est tout à fait normal. » Et il est selon lui inévitable que ces discussions des élus fédéraux impliquent des péquistes puisqu'actuellement il y a 40 % des Québécois favorables au Parti québécois.

L'heure est cependant bien loin d'être à la scission des troupes québécoises du reste du Parti conservateur, soutient le ministre fédéral de l'Environnement. Tous les députés gouvernementaux continuent d'être solidement rangés derrière l'accord constitutionnel qui ferait du Québec un acteur fédéral à part entière. Personnellement, il n'a pas été impliqué dans aucune discussion avec ses anciens partenaires péquistes quant aux lendemains d'un échec.

Pas le moment

Même si personne hier n'a voulu officiellement précisé qui avait rencontré le péquiste Bernard Landry, tout indique que le député François Gérin est du nombre.

Hier, ce dernier a refusé de dire quoi que ce soit sur la question, mais a fait une reconnaissance implicite en disant : « Répondre à cette question va lancer un débat que je ne veux pas amorcer aujourd'hui. »

Il préfère pour l'instant continuer à défendre sa thèse que l'accord du lac Meech doit être adopté tel quel, sans résolution d'accompagnement ou quelle qu'autre concession que ce soit. Son approche est loin de convaincre ses collègues du Canada anglais qui veulent des ajouts, admet-il.

Dans deux semaines, le comité Charest qui a terminé ses audiences sur la résolution McKenna vendredi, rendra publique ses recommandations. Alors, François Gérin laisse entendre qu'il fera toute la lumière sur ce qu'il croit devoir être fait dans les circonstances.

M. Gérin est de toute manière déjà convaincu que la souveraineté-association vaut mieux pour le Québec que toute signature arrachée aux Clyde Wells et Gary Filmon.

Son collègue et ami, Louis Plamondon, établit quant à lui qu'en cas de maintien de l'impasse actuelle, les conservateurs québécois devraient se regrouper à Ottawa, mais sans affiliation avec les partis provinciaux.

« De toute manière, en cas d'échec, tous les partis politiques québécois vont se mettre à parler de souveraineté », conclut-il, pour bien indiquer qu'il ne servirait à rien pour les conservateurs nationalistes de se lier davantage aux péquistes qu'aux libéraux.

Réunification...

Genscher, qui présidait les travaux en tant qu'hôte de la conférence, a indiqué que la Pologne sera invitée à participer à la réunion de Paris, qui sera particulièrement consacrée à la confirmation de la ligne Oder-Neisse comme frontière entre la Pologne et l'Allemagne. La Pologne a exprimé des craintes au sujet d'éventuelles revendications territoriales

de la future Allemagne qui pourrait vouloir reprendre les territoires perdus après le dernier conflit mondial.

La réunion de juin à Berlin sera plus spécialement consacrée aux questions concernant les structures de sécurité en Europe, a déclaré le ministre est-allemand Markus Meckel.

Genscher a souligné que tous les participants avaient « reconnu la volonté des deux Etats allemands de mener à bien leur unification de façon ordonnée ». Les six ministres étaient assis autour d'une table ronde, symbolisant que les deux Allemagnes se retrouvaient sur un pied d'égalité avec les quatre puissances victorieuses du régime hitlérien.

Le ministre ouest-allemand a dit que le nouveau pays renoncera à ses armes nucléaires, chimiques et biologiques.

Le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a souligné de son côté que l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN, principale pomme de discorde entre l'URSS et les Occidentaux, « n'avait pas été beaucoup discutée » pendant les sept heures de débats.

En s'adressant à la presse, le ministre Chevardnadze n'a pas repris les objections soulevées par l'URSS sur cette question, se bornant à dire qu'il était certain que « nous trouverons des solutions mutuellement acceptables qui correspondront aux intérêts mêmes de la nation allemande ».

Les participants ont reconnu leurs divergences d'interprétation quant aux compétences exactes de la conférence sur le statut de l'Allemagne. Le secrétaire d'Etat américain James Baker a notamment estimé que le désarmement n'était pas du ressort de ces pourparlers.

Arrestation du second fuyard dans la chasse à l'homme de jeudi soir

La sûreté municipale de Québec a finalement mis la main au collet de Ghislain Thériault, 25 ans, l'individu qui avait fait feu en direction de deux policiers, à la suite d'une chasse à l'homme dans les rues du quartier Saint-Sauveur, jeudi soir.

les policiers à cerner tout un quadrilatère du quartier Saint-Sauveur. Il a finalement été arrêté, vendredi soir.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Les policiers ont appréhendé le tireur, vers minuit vendredi soir, dans une résidence de la rue du Fleuve, à Beauport.

Il a comparu, hier matin, au palais de justice de Québec pour répondre, entre autres, à une accusation de tentative de meurtre.

Ghislain Thériault et son comparse Richard Cadorette avaient été pris en chasse par les policiers de Québec, jeudi soir, parce qu'ils prenaient place à bord d'une voiture volée. La poursuite en automobile avait été suivie d'une fuite à pied, puis de coups de feu tirés par Thériault ; le policier Camil Van Houtte a été atteint, mais s'en est tiré presque miraculeusement quand le projectile a frappé son trousseau de clés.

Cadorette avait été arrêté le soir même, mais Thériault avait réussi à prendre la fuite, forçant

6/49
2-3-7-22-38-48
(complémentaire)
21

Sélect 42
11-18-25-27-29-33
(complémentaire)
35
mise-tôt
3-20-33-39
EXTRA
398048

LA QUOTIDIENNE
tirage du 05-05-90
1-4-3
7-0-2-9

En Bref

■ Trois logements rasés par le feu

LÉVIS — Une bâtisse abritant trois logements a été la proie des flammes, vers 18 h 15 hier, au 2123, rue Chabot à Lévis. Le feu aurait pris naissance au rez-de-chaussée, en raison d'une défectuosité de la boîte électrique. Le feu s'est rapidement propagé aux autres étages de l'édifice. Une vingtaine de pompiers de Lévis-Lauzon ont mis une heure et demie à venir à bout des flammes. Une femme a été incommodee par la fumée; elle a dû être conduite à l'hôpital, souffrant d'un choc nerveux.

■ Un cadavre sur les battures

BEAUPORT — En se promenant sur les battures de Beaufort, trois jeunes garçons ont découvert, vers 19 h 30 vendredi, le cadavre d'une femme d'une quarantaine d'années. La femme, vêtue d'une robe d'allure estivale, aurait séjourné quelques semaines dans l'eau. Le cadavre a été transporté à la morgue de Québec et l'autopsie, qui a été pratiquée hier matin, a permis de déterminer que la femme était morte noyée.

■ Une négligence provoque un incendie

MONTMAGNY — En voulant allumer son poêle à bois avec de l'essence, un homme de 78 ans a provoqué un incendie qui a complètement ravagé son humble demeure, vers 9 h 15 hier. L'homme, qui vit seul, a subi de légères brûlures aux mains en tentant de sortir le gallon d'essence qui avait pris feu; il lui a glissé des mains et les flammes se sont rapidement propagées à toute la maison, située au 153, des Prairies Est, à Saint-François de Montmagny. Les dommages sont évalués à 12 000 \$. Les pompiers de Saint-François ont demandé la collaboration de leurs confrères de Berthier-sur-Mer, mais le moteur de leur camion-citerne a subi un bris mécanique. Les pompiers des deux municipalités avaient donc à leur disposition l'unique camion-pompe de Saint-François.

■ Mort en forêt

MONTMAGNY — Lucien Gaudreault, 76 ans, a été retrouvé mort, vers 17 h 15 vendredi, écrasé par un arbre qu'il était en train d'abattre aux alentours de sa cabane à sucre. La victime demeurait au 542, 2e Rang, à Saint-Paul de Montmagny.

■ 15 personnes à la rue

GODBOUT — L'incendie d'un édifice de huit logements a jeté une quinzaine de personnes à la rue, vers 20 h vendredi, à Godbout, sur la Côte-Nord. Les pompiers de quatre municipalités avoisinantes ont dû prêter main-forte aux sapeurs de Godbout. On ne déplore ni mort, ni blessé, mais l'édifice est une perte totale.

■ Une bergerie flambe

SAINT-ANTONIN — Vers 5 h hier matin, le feu s'est déclaré dans une bergerie de Saint-Antonin, près de Rivière-du-Loup. Propriété de Marcel Lévesque, domicilié au 673, Rivière Verte, le bâtiment est une perte totale. Les dommages sont d'environ 150 000 \$. Cet incendie a entraîné la mort de 400 moutons. Les pompiers de Rivière-du-Loup ont travaillé toute la journée pour venir à bout des flammes. La cause n'est pas encore déterminée définitivement, mais tout laisse croire à un accident.

■ Alcool frelaté

QUÉBEC — Une enquête menée par l'escouade des mœurs de la SQ et la section des douanes et accises de la GRC a permis, la semaine dernière, la saisie d'un alambic domestique, qui fonctionnait sur une base commerciale, dans un appartement sis au 4775, Sainte-Genève, à Québec. Le locataire, Jeannot Quillet, 40 ans, a été arrêté en possession de 85 bouteilles de 40 onces de boisson frelatée qu'il s'appropriait à vendre. Quillet a comparu, récemment, sous des accusations de possession d'alambic, de fabrication d'alcool frelaté, de possession et de vente d'alcool frelaté. Il a été libéré et doit revenir en cour le 9 mai pour divulgation de la preuve.

Les paroissiens de St-François-d'Assise ne veulent pas d'avortements dans leur cour

Mis sur pied il y a trois ans, le service d'interruption de grossesse du Centre de planification familiale de l'hôpital Saint-François-d'Assise n'avait jamais suscité beaucoup de controverse dans sa propre paroisse. Mais, comme le veut le dicton, mieux vaut tard que jamais.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Ainsi, trois ans plus tard, une centaine de citoyens de Saint-François-d'Assise ont décidé hier de manifester leur désaccord avec l'existence de ce centre en tenant une journée « pour le respect de la vie ».

« Nous n'avons jamais exercé de pressions auprès du centre car les gens n'étaient même pas au courant de ce qui s'y passait, explique Pierrette Cantin. Plusieurs d'entre eux n'en ont pris connaissance que dernièrement... et ils habitent juste à côté! »

Une fois mis au fait de la situation, les citoyens n'ont ce-



Pancartes en main, une centaine de paroissiens de Saint-François-d'Assise ont marché hier devant l'hôpital du même nom pour manifester leur désaccord au service d'interruption de grossesse mis sur pied par l'établissement il y a trois ans.

pendant pas tardé à réagir. Et, à les écouter discuter hier dans l'auditorium de l'école Roc-Amadour, ils ont pris la chose très au sérieux. À un point tel que le curé de la paroisse s'inquiétait de la tournure que prendrait la marche de protestation. Mais tout s'est déroulé dans le calme.

« Nous exigeons que cesse immédiatement tout avortement provoqué à cet endroit, poursuit Pierrette Cantin. Les gens ne veulent pas d'une telle clinique dans leur cour. Ce n'est pas là une solution. La solution réside dans l'aide apportée aux femmes. Il y a déjà un bon bout de chemin qui s'est fait dans ce

domaine. Le gouvernement a prévu un plus gros budget et l'aide va continuer.

« La planification familiale, ce n'est pas l'avortement. L'avortement n'est que le résultat d'une mauvaise planification familiale. Si les médecins avaient dit non dès le départ à ce genre de pratique, nous n'en serions

pas là aujourd'hui. »
« L'avortement est le plus grand mal de la société d'aujourd'hui, explique pour sa part Gilles Grondin, président de la campagne Option-vie. Nous devons dire non à ce mal et faire tout en notre pouvoir pour sauver toutes ces petites vies.

« Nous devons affirmer le droit absolu à la vie. Et quand nous aurons réglé ce problème, nous aurons assuré notre sécurité culturelle et linguistique. Car, si nous avons peur de disparaître, c'est qu'il y a de moins en moins d'enfants, de plus en plus d'écoles qui ferment leurs portes. »

Malgré les belles paroles des conférenciers, les émouvants témoignages et la marche de protestation, cette journée n'aura pas ébranlé les murs de l'hôpital Saint-François-d'Assise. En fait, à l'intérieur de l'établissement, employés et patients poursuivaient tranquillement leurs activités quotidiennes.

« Il est certain que nous n'arriverons pas à nos fins du jour au lendemain. Mais nous allons continuer nos protestations. Et nous obtiendrons bien des résultats un jour. »

Au séminaire de St-Georges L'entraîneur reconnaît que des jeunes prennent des stéroïdes anabolisants

Même si l'entraîneur Gaétan Mathieu n'a jamais pris ses joueurs sur le fait, il n'a pas les yeux fermés et il ne peut pas faire semblant de croire que certains joueurs des Condors, l'équipe de football du séminaire de Saint-Georges, n'ont jamais pris de stéroïdes anabolisants.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

« C'est difficile de convaincre un jeune de ne pas prendre de stéroïdes quand on connaît l'importance de la force, de la rapidité et du gain de poids pour un joueur de football », soutient l'entraîneur-chef des Condors de 1985 à 1990.

« Mais quand on les interroge, ils nient systématiquement faire usage de stéroïdes. Certains disent qu'ils prennent des protéines; c'est peut-être vrai, mais... Il faudrait les prendre sur le fait pour affirmer catégoriquement que plusieurs joueurs font usage de stéroïdes », poursuit-il.

Perquisitions

Neuf perquisitions, à Saint-Georges de Beauce, à Québec et à Montréal, ont permis à la Gendarmerie royale du Canada de saisir, jeudi, une importante quantité de stéroïdes anabolisants dont la valeur atteindrait plusieurs milliers de dollars. Cinq individus reliés à un réseau de vendeurs illégaux ont été arrêtés.

Trois des cinq individus arrêtés ont été appréhendés à Saint-Georges de Beauce. Il s'agit de Claude Pelletier, 20 ans, étudiant au séminaire de Saint-Georges, et de Serge Poulin, 27 ans, propriétaire de la boutique L'Entrepôt du Muscle; ces deux hommes ont comparu au palais de justice de Saint-Joseph, vendredi, où ils ont eu à répondre d'accusations relatives à la vente illégale de stéroïdes anabolisants, en vertu de la Loi sur les aliments et drogues.

Le troisième suspect arrêté en Beauce est d'âge mineur; son dossier a été confié au Tribunal de la jeunesse.

Éric Paradis, 19 ans, du quartier Duberger, a été arrêté à Québec; des accusations

identiques pèsent contre lui. Une cinquième personne a été arrêtée à Montréal.

Les agents de la GRC ont mentionné que pour la seule municipalité de Saint-Georges, des athlètes de trois disciplines sportives consommaient des stéroïdes; il s'agit du culturisme, du football et du hockey.

Sensibilisation

Gaétan Mathieu ne peut nier que quelques-uns de ses joueurs de football consomment de ces produits. En 1985, il a su avec certitude que quatre ou cinq de ses joueurs en avaient fait usage régulièrement. « Des dénonciations... »

« Mon rôle dans tout ça, c'est de les sensibiliser. Je m'oppose à cette consommation. Je leur dis que peu d'entre eux iront jouer dans la Ligue nationale de football, qu'ils ne gagneront probablement jamais leur vie avec ce sport. Mais les jeunes de 17, 18, 19 ans ne croient pas ce que les adultes leur disent; ils doivent essayer quand même. »

À tous les deux ans, un agent de la Gendarmerie royale du Canada est invité par Gaétan Mathieu à venir parler des drogues aux joueurs des Condors; il présente des vidéos, il leur donne en exemple des cas d'athlètes qui ont gâché leur vie à cause des stéroïdes, ou qui réussissent à performer en restant « propres ».

M. Mathieu, qui est également animateur en sport au séminaire de Saint-Georges, incite ses jeunes à venir s'entraîner dans la salle du séminaire. Mais durant l'été, il sait que quelques-uns s'entraînent dans des clubs de conditionnement physique de Saint-Georges, là où, selon des agents de la GRC, c'est facile de trouver quelqu'un distribuant des stéroïdes.



MM. Jean Doré, maire de Montréal; Jean-Louis Desrosiers, maire de Mont-Joli et nouveau président de l'Union des municipalités; Jean-Paul L'Allier, maire de Québec et Camille Rouillard, maire de Valcourt et président sortant de l'UMQ.

Selon Raymond Giroux, éditorialiste au SOLEIL Les fusions à la CUQ ont été réalisées « tout croche »

Si la région de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) est réticente au regroupement municipal, c'est que les fusions qui s'y sont réalisées ont été faites « tout croche » avec des promesses non tenues.

par BENOIT ROUTHIER
LE SOLEIL

M. Raymond Giroux, éditorialiste au SOLEIL, a émis ce commentaire, hier, au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) tout en préconisant l'avènement d'une seule ville pour tout le territoire de la CUQ.

L'important, dit-il, c'est de créer une dynamique à long terme et de ne pas faire croire à la population qu'elle réalisera des économies à court terme.

Coercition

Voulant peut-être provoquer des réactions dans l'assistance nombreuse, M. Giroux a dit qu'il était illusoire de penser que l'on va réaliser la formation d'une seule ville si on attend la volonté de la population et des élus de chacune des municipalités. Aussi le gouvernement devrait intervenir, « sinon ça ne se fera jamais ». Un petit problème

à cette intervention gouvernementale: la plupart des députés de la région habitent des villes de banlieue.

Un peu plus tard, l'éditorialiste a ajouté que les maires de Québec et de Sainte-Foy pourraient prendre la tête d'un mouvement visant à convaincre les autres maires des avantages d'une seule ville.

Désaccord

Les maires de Québec et de Charlesbourg, MM. Jean-Paul L'Allier et Ralph Mercier, sont en complet désaccord avec les propos de M. Giroux. Ils ne croient pas aux vertus des fusions forcées, particulièrement M. Mercier qui dirige une ville qui subit encore les effets d'un regroupement qui s'est fait jusqu'à un certain point dans la

coercition exercée par le gouvernement. Par contre, selon le maire de Charlesbourg, le gouvernement pourrait mettre des « incitatifs » au regroupement. Il n'en reste pas moins que le regroupement municipal devient de moins en moins un sujet tabou dans le monde municipal. A ce congrès-ci, on en traitait comme « outil de développement » et on a adopté des résolutions voulant que l'UMQ et le gouvernement fassent la promotion des regroupements qui se sont révélés des réussites.

AUCUN COMPTANT - TOIT OUVRANT GRATUIT

SUZUKI
Plaisir absolu... plaisir pour tous.

ACADIA SUZUKI
LA T A DU SERVICE

4480, 1re Avenue, Charlesbourg
623-9861

4480, 1re Avenue, Charlesbourg - 623-9861
• Département du service et des pièces ouvert jusqu'à minuit
* Taxes, transport et préparation en sus

LE NO 1 SERVICE APRES-VENTE

SWIFT 1990 4 cylindres à partir de **8 595\$***

SIDEKICK 4x4 1990 4 cylindres à partir de **12 595\$***

BERLINE 1990 4 cylindres à partir de **9 895\$***

Larose invite les syndicats à rogner les droits de gérance des employeurs

MONTREAL — En inaugurant hier, à Montréal, le 55e congrès de la CSN, le président Gérard Larose a invité ses 2075 syndicats à « rogner » sur les droits de gérance des employeurs.

par BRIGITTE BRETON
envoyée spéciale du SOLEIL

« Non pas pour gérer les entre-

prises ou les institutions à la place des patrons, a-t-il précisé. Mais bien pour s'assurer que la richesse produite serve à faire progres-

ser notre société. »

Tout au cours de la semaine, les quelque 2000 délégués des 250 000 membres de la CSN auront à se prononcer sur des propositions qui visent à donner plus d'emprise aux travailleurs sur leur travail, les responsabiliser et les

engager dans les transformations que connaissent les procédés de production dans leur entreprise.

M. Larose admet que la CSN s'attaque ainsi aux « vaches sacrées » que constituent les droits de gérance. Il croit néanmoins que le patronat doit se montrer moins dinosaure et venir s'asseoir avec les syndicats pour regarder les vrais défis de leur secteur, de leur entreprise et de leur institution, afin de faire progresser le Québec pour qu'il soit plus qu'une société de sous-traitance.

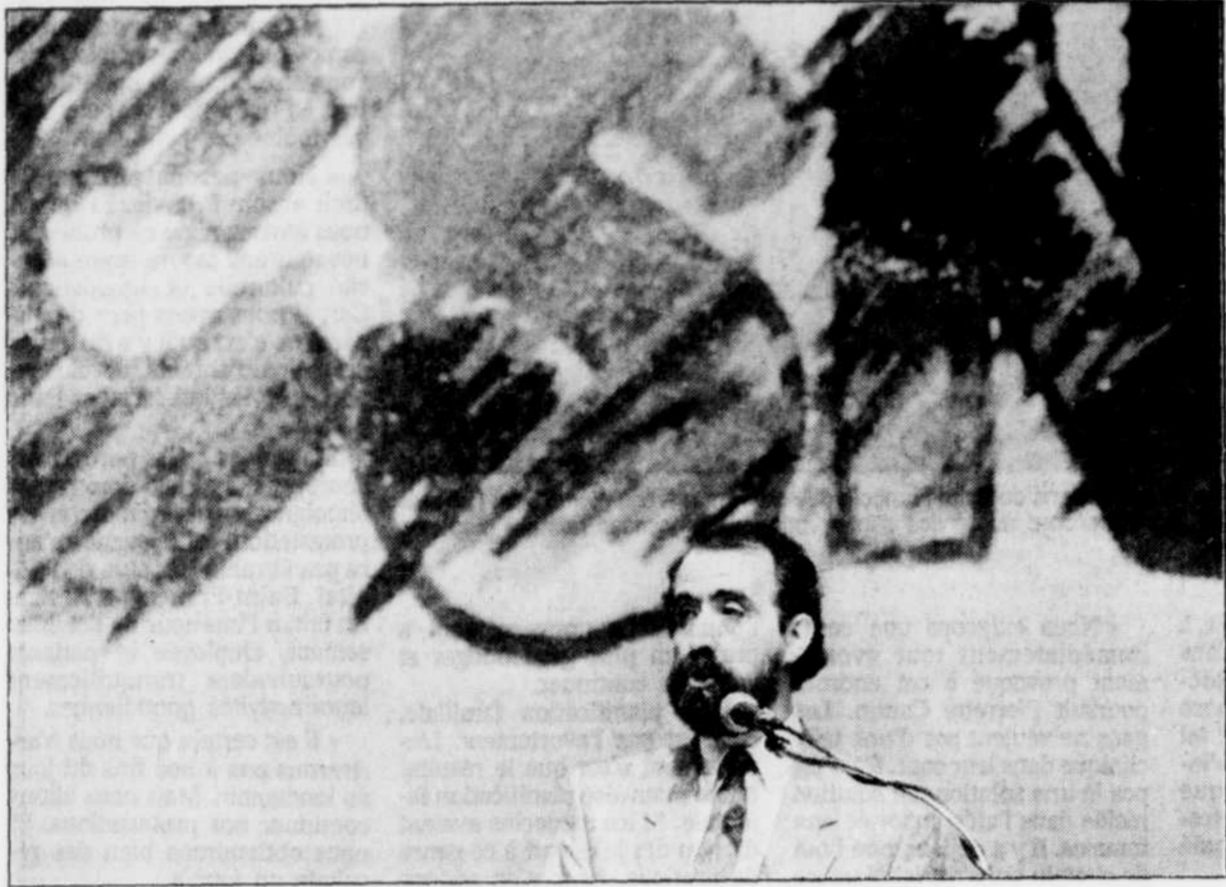
Outre de l'appropriation de l'organisation de leur travail, les délégués auront aussi à discuter de l'indépendance du Québec. L'exécutif de la centrale propose la mise sur pied, dès cet automne, d'un vaste forum pour faire le point sur la question nationale et travailler à ce qui pourrait aboutir à la loi fondamentale ou à la constitution d'un Québec indépendant.

Les délégués se pencheront aussi sur la façon de recruter de nouveaux membres, de développer des alliances avec les autres centrales, de modifier le régime de négociation dans le secteur public, et enfin, sur les changements qui devraient être apportés au code du travail qui s'avère, selon la CSN, de plus en plus une camisole de force.

Sur ce dernier point, l'exécutif de la centrale souligne dans son rapport que le ministre du Travail, M. Yves Séguin, n'a nullement impressionné. « Au-delà des déclarations de bonnes intentions, particulièrement soporifiques, nous sommes encore à la recherche de substance. Dans un cabinet ministériel rempli de personnes prêtes à voler au secours du droit de propriété, le seul ministre dont la responsabilité première consiste à veiller au respect des droits des travailleurs et des travailleuses ne trouve rien d'autre à faire que de se mettre à la remorque du « consensus des parties ». »

Ce 55e congrès sera aussi animé, jeudi, par la tenue d'élections à cinq des six postes de l'exécutif. Le président Gérard Larose demeure jusqu'à maintenant le seul à ne pas avoir d'opposition.

Tant aux élections que dans les débats du congrès, deux grands courants s'affronteront : celui voulant que la CSN développe un syndicalisme de proposition plutôt que de résistance, et l'autre visant à redonner à la centrale son caractère combatif.



Les tenants du syndicalisme coopératif affrontent les partisans du syndicalisme combatif au 55e congrès de la CSN.

La vieille graine de fascisme recommence à lever au Québec

MONTREAL — Le président de la CSN, M. Gérard Larose, constate que « de la graine de fascisme recommence à circuler au Québec ».

par BRIGITTE BRETON
envoyée spéciale du SOLEIL

L'adoption, vendredi, d'une loi spéciale pour mettre fin au conflit de travail entre Hydro-Québec et ses 14 000 techniciens, employés de bureau et de métiers, vient d'ajouter à son appréhension.

Par le recours à une loi spéciale pour mettre fin à un conflit et imposer des conditions de travail, le gouvernement Bourassa a pénalisé des gens qui s'étaient achar-

nés à respecter les lois, a-t-il mentionné hier.

Il a aussi rappelé qu'une semaine auparavant, le ministre du Travail du même gouvernement a volé au secours du patronat de la construction en prolongeant la durée du décret régissant les conditions de travail des 110 000 travailleurs, afin d'empêcher le libre exercice du rapport de force.

À l'automne, poursuit-il, ce même gouvernement a imposé des sanctions sévères aux employés du réseau de la santé et des

services sociaux, en appliquant la loi 160.

Autant à Hydro, dans l'industrie de la construction, que dans le réseau de la santé, M. Larose estime que le résultat est invariablement le même : « On brise le milieu de travail, on brise la motivation et on détruit les conditions minimales pour que les gens donnent une prestation minimale de travail. » À un moment où est réclamée une plus grande productivité, le procédé est discutable.

Le président de la CSN trouve qu'il y a un problème de démocratie lorsque l'État joue ainsi un rôle de législateur pour se satisfaire comme employeur.



Les trois quarts des Québécois sont insatisfaits du gouvernement de Brian Mulroney.

Chute de 30 points des conservateurs au Québec depuis le scrutin de 88

La descente aux enfers se poursuit pour les conservateurs de M. Brian Mulroney qui ont encore perdu cinq points au Québec au cours du dernier mois et qui sont maintenant bons derniers, 17 points derrière les libéraux et neuf points derrière le NPD.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le dernier sondage Sorécom réalisé pour le compte du SOLEIL et de la station radiophonique CKAC accorde 41 % des intentions de vote au Parti libéral du Canada, 33 % au NPD, 24 % aux conservateurs et 2 % aux autres partis.

Avant répartition, il y avait 11 % d'indécis. En mars, les chiffres étaient les suivants : PLC 41 %, PC 29 %, NPD 26 %.

L'insatisfaction à l'endroit du gouvernement Mulroney est générale. Près des trois quarts des répondants (72 %) s'en disent insatisfaits. C'est le cas de 71 % des francophones, 81 % des anglophones et 72 % des allophones. Seulement 24 % des Québécois s'en disent satisfaits, soit une baisse de 9 % depuis un mois et de 18 % depuis décembre.

Le sondage a été réalisé auprès de 1003 personnes entre le 20 et le 29 avril. Avec un tel échantillon, la marge d'erreur maximale est de 3 %.

Pour le Parti conservateur, qui avait remporté les élections de 1988 haut la main avec 54 % des voix au Québec, la chute est vertigineuse. En moins de six mois, soit depuis novembre 1989, il a perdu 16 points. Avec 24 % des intentions de vote, il est à son plus bas niveau enregistré depuis septembre 1988. Inversement, à 41 %, les libéraux sont à leur plus haut niveau, de même que le NPD avec ses 33 %.

Même chez les électeurs francophones, où il recueillait l'essentiel de ses appuis, le Parti conservateur est maintenant troisième avec 28 % des intentions de vote, derrière le PLC (36 %) et le NPD (34 %).

Le Parti libéral, dont M. Jean Chrétien s'appuie à prendre la tête, est de loin le préféré des anglophones, qui lui accordent 59 % de leurs intentions de vote, par rapport à 27 % au NPD et seulement 10 % au PC. Même tendance chez les allophones qui accordent 54 % de leurs intentions de vote au PLC, 31 % au NPD et 15 % au PC.

Avec 38 %, le NPD est le préféré des jeunes électeurs (18-24 ans). À l'autre extrémité de la pyramide des âges, le PLC recueille 50 % des intentions de vote des 55 ans et plus, soit autant que tous les autres partis réunis. Fait à signaler, le NPD arrive au premier rang dans la région de Québec avec 42 % des intentions de vote, suivi du PLC (37 %) et du PC (21 %).

Ceux qui votent libéral au niveau provincial n'appuient le PLC que dans une proportion de 60 %. Le quart (25 %) des partisans du PLC voterait pour le PC au niveau fédéral et 15 % pour le NPD. Les électeurs péquistes sont encore plus partagés : 44 % voterait NPD, 30 % PC et 24 % PLC. Seul le NPD conserve la quasi-totalité (91 %) de ses appuis provinciaux.

GALERIES DE LA CANARDIERE

«UNE SEULE MÈRE POUR LA VIE»



AUX GALERIES DE LA CANARDIERE, EN VISITANT NOS MARCHANDS, VOUS POURRIEZ AVOIR LA CHANCE DE REMPORTER NOTRE MAGNIFIQUE GRAND PRIX, SOIT UN FORFAIT POUR 2 PERSONNES AU CHÂTEAU BONNE ENTENTE.

LE SÉJOUR COMPREND: 2 nuits/3 jours, le logement avec chambre de luxe incluant 2 petits déjeuners, 2 soupers table d'hôte par personne, toutes les activités à l'hôtel ainsi que 200 \$ d'argent de poche.

LE TOUT AYANT UNE VALEUR DE 650 \$

Pour participer: Être âgé(e) de 18 ans et/ou plus. Vous pourrez obtenir un coupon de participation chez tous nos marchands avec tout achat de 5 \$ et/ou plus. Vous pourrez déposer vos coupons de participation dans le baril situé dans le mail central des Galeries de la Canardière. Le tirage s'effectuera au hasard parmi tous les coupons déposés le samedi 12 mai 1990 à 16h30.

Les règlements complets de cette promotion sont disponibles au bureau d'administration.



GALERIES DE LA CANARDIERE
2485, boul. Sainte-Anne, Québec
Tél.: 663-9930

Les Galeries de la Canardière La ou l'artiste-peintre Danièle Rochon fait éclater le ciel de mille couleurs.

Club Med



Vivez un été inimaginable... avec les rabais hors saison des spécialistes de l'imaginaire.

CLUB VOYAGES CARAVEL
1191, avenue Cartier Québec (Québec) 647-1454

Détenteur d'un permis du Québec

Leadership libéral : Chrétien aurait déjà l'appui de trois délégués sur cinq

MONTREAL (PC) — Il ne reste plus que neuf jours pour la désignation des délégués qui choisiront le futur chef du Parti libéral du Canada.

La lutte est pratiquement terminée : Jean Chrétien peut réclamer l'appui d'environ les deux-tiers des délégués québécois et 61 % des délégués canadiens.

Au Canada, l'appui à Jean Chrétien est tout aussi constant mais un peu moins fort.

Selon le relevé de la Presse canadienne, l'équipe Chrétien aurait

l'appui de 61 % des délégués, Paul Martin 19 %, Sheila Copps 6 %, Tom Wappel 5 % et John Nunziata moins de 1 %.

Tous les délégués seront choisis d'ici le 15 mai. Quelque 5200 délégués auront droit de vote au congrès de Calgary, le 23 juin. En plus des 12 délégués par

comté et des quatre délégués par institution post-secondaire ou club associé, il faut compter les délégués d'office. Il s'agit de gens qui ont automatiquement droit de vote, de par leur statut au parti : députés libéraux, candidats défaits aux dernières élections et dirigeants, par exemple.

La reine Elizabeth sera à Ottawa pour la fête de la Confédération

OTTAWA (PC) — Le Secrétaire d'Etat a fait savoir, vendredi, que la reine Elizabeth se rendra à Ottawa, le 1er juillet, pour participer

aux célébrations de la Fête du Canada.

Elle arrivera de la province d'Alberta, où elle a été invitée à comp-

ter le 27 juin. Avant de déjeuner avec le premier ministre Brian Mulroney, la souveraine fera le tour de la colline parlementaire dans un carrosse tiré par des chevaux. Au cours de l'après-midi, elle sera reçue à Rideau Hall, la résidence du gouverneur général. Ce sera la première visite de la reine au Canada depuis la Conférence du Commonwealth, qui a eu lieu à Vancouver il y a deux ans. Elle se rendra également au Centre hospitalier régional de Red Deer, elle présidera à l'inauguration du musée des régiments de la base militaire de Calgary et elle assistera aux épreuves de la coupe Reine-Elizabeth II, au Centre équestre Spruce Meadows, à Calgary.



Pierre **CHAMPAGNE**

Des remorqueuses « schtroumfettes »

Tous connaissent bien, depuis plusieurs années à Québec, ceux et celles que l'on appelle les schtroumpfs et les schtroumfettes : ces agents péripatéticiens (ils se promènent sur les trottoirs) à qui on a donné la tâche ingrate de distribuer des billets de contravention aux automobilistes dont le véhicule a dépassé la limite de temps autorisée pour le stationnement.

On les a ainsi baptisés, par dérision, parce que leur uniforme, d'un bleu remarquable, nous faisait les comparer aux personnages d'une bande dessinée très populaire.

Ceci dit, j'ai appris, en me promenant moi aussi sur les trottoirs, que les agents de stationnement en question pourraient bien être accompagnés, d'ici à quelques mois, d'une remorqueuse « schtroumfette » qui aura pour mission de touer les véhicules à la fourrière municipale. Une pratique courante dans plusieurs villes américaines. L'automobiliste récalcitrant devra donc payer non seulement la contravention, mais le remorquage. On le fait déjà, à Québec, l'hiver, quand vient le temps du déneigement.

À l'hôtel de ville cependant, on m'a assuré n'avoir jamais planifié un tel projet. Le chef de groupes des agents, **Gérard Boutin**, m'a même assuré n'avoir jamais entendu parler d'une telle mesure.

Quoi qu'il en soit, mon petit doigt me dit que ce que l'on m'a raconté sur la rue est très près de la vérité. Surtout sur les grandes artères où le stationnement est interdit aux heures de pointe. Nous le saurons... dans quelques mois.

Petit dej daf

C'est **Gilles Fortin**, conseiller en financement, vente et acquisition d'entreprises chez Raymond, Chabot, Martin, Paré, et **Berthier Chenard**, le président des Entreprises Julien inc., qui seront les deux conférenciers invités lors du prochain petit déjeuner d'affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Québec, le jeudi 10 mai, dès 7 h 30, à l'hôtel des Gouverneurs de Sainte-Foy.

Démarrer une entreprise, faire une acquisition, lancer un nouveau produit ou développer une nouvelle technologie est un processus fort exigeant, surtout lorsqu'il s'agit de trouver du financement. Les intéressés devront déboursier 20 \$ pour ce petit déjeuner et ils doivent réserver auprès de **Sylvie Giroux** à 692-3853.

Un taxicopieur

Puisqu'un appareil téléphonique dans lequel il faut introduire des pièces de monnaie pour l'utiliser doit s'appeler, en français, un taxiphone, quel devrait être le nom français d'un « payfax », d'un télécopieur dans lequel il faut introduire des pièces de monnaie pour qu'il fonctionne ? Un taxicopieur. Le mot n'existe pas encore, dans notre belle langue française, mais l'appareil existe depuis des années.

Non seulement il existe mais **Daniel Emond**, étudiant de troisième année au cégep de Sainte-Foy, revient d'une session d'études en Ontario avec un premier prix de la compagnie Northern Telecom pour en avoir inventé un autre.

Le sien, conçu pour être utilisé par les gens d'affaires dans des endroits tels des aéroports, des hôtels et autres lieux publics du genre, allie les qualités de durabilité, de maniabilité et d'esthétisme.

On le reconnaît, à gauche sur la photographie qui accompagne ce texte, avec **Dominique Gilbert**, un étudiant du collège Humber de Toronto, avec lequel il a travaillé à la conception de ce taxicopieur. Le jury était composé de représentants des compagnies Northern Telecom, Bell Canada et Gestetner.



Née le 15 avril 1969

Si vous n'êtes pas une fille née le 15 avril 1969, cette notule ne vous regarde pas. La lettre me vient d'une inconnue :

« J'aurais un grand service à vous demander. Il y a 20 ans, j'ai donné ma fille à l'adoption, bien malgré moi. Depuis ce temps je suis rongé par ce tourment. Je veux la retrouver à tout prix... »

« Es-tu née le 15 avril 1969 à l'hôpital Saint-Joseph de Bellevue sur le chemin Sainte-Foy ? Je ne t'ai jamais oubliée. À cette époque, ce n'était vraiment pas facile. Le jour où je t'ai confiée à l'adoption fut le plus traumatisant de ma vie. Si je pouvais te l'expliquer. On avait abusé de mes sentiments. Je n'étais pas beaucoup plus âgée que toi. Aucune aide familiale ou financière n'a pu me secourir. Comme je voulais que tu ne manques de rien, j'ai accepté péniblement ce sacrifice. »

« Mariée par la suite à un médecin, mère de jumeaux de 14 ans, la vie paraît m'avoir comblée mais ma plus grande peine est celle de ton absence... Je t'ai baptisée **Marie-Patricia Leclerc** à cause d'une très belle chanson de Bécand. À l'âge de cinq mois, tu avais les cheveux blonds et les yeux bleus, comme moi. Tu ne seras sûrement pas déçue. Je te prie d'appeler au mouvement Retrouvailles en composant le 1-514-279-7389. »

« Maman »

Les thématiques

La semaine qui débute est la semaine des garderies, la semaine de l'arbre et des forêts, et la semaine du français à l'école.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

Rendez-vous avec les "Édition Spéciale"

<p>MX-6</p> <ul style="list-style-type: none"> Jantes en alliage de 14 pouces Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs Antenne électrique automatique Deux retroviseurs harmonisés à commande électrique Bequet arrière GT avec feu stop central intégré <p>16 490\$*</p>	<p>626</p> <ul style="list-style-type: none"> Jantes en alliage de 14 pouces Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs Antenne électrique automatique Deux retroviseurs harmonisés à commande électrique Pognées de portières harmonisées Verrouillage électrique des portes <p>16 340\$*</p>
<p>PICK-UP 2 roues motrices</p> <p>B2200 de base</p> <p>5 vitesses manuelles, radio AM/FM cassette, retroviseurs jumelés</p> <p>8 995\$*</p>	<p>Miata 1990</p> <p>En stock livrable immédiatement</p>

Rendez-vous 1615, BOUL. HENRI-BOURASSA

MAZDA 529 **QUEBEC 8551**

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
 Extérieur: numéro sans frais 1-800-463-2362
 Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
 Samedi et dimanche: 8h à 12h

ACHETONS
 OR — ARGENT — MONNAIE — TIMBRES
 MEDAILLES, LETTRES et CARTES POSTALES
MAISON DU 622-0975
COLLECTIONNEUR
 2920, 1re Avenue

VOYAGE EXCLUSIF EN EUROPE DE L'EST
 du 6 au 27 septembre 1990

- Yougoslavie
- Autriche
- Tchécoslovaquie
- Allemagne de l'Ouest et de l'Est
- Pologne
- Hongrie

Qui vous offre mieux???

3499\$ (tout compris)
 46 repas, hôtel 1re classe

M. Zoran Peric
 accompagnateur conseiller-guide européen
 17 ans d'expérience

Présentation lundi 7 mai à 19h30 - hôtel "Québec Inn"
 S.V.P. confirmer votre présence au 872-3855 ou 653-6221.

CLUB VOYAGES ELYSÉE
 3246, boul. Neilson, Sainte-Foy (Québec) G1W 2V6
 Tél.: (418) 653-6221

LORCA
 COIFFURE

LA BOÎTE À COUPE

Denis Talbot

PLACE LAURIER 658-6778

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311
ça sonne !

Faites plaisir à MAMAN!

Offrez-lui un service de vaisselle signé

Johnson Brothers

Jusqu'à **55%** de rabais sur les services de 4, 8, 12 couverts

Jusqu'à **40%** de rabais sur les pièces de service

Voici l'occasion d'apporter à la fois toute l'élégance et la simplicité à votre table parmi les modèles Athéna, Héritage, Richmond, Régency, Quadra, etc.

ou encore comblez l'être cher en lui offrant une figurine signée Royal Douton, Colport

Rabais de **35%** sur tout notre assortiment!

Offre valide du 7 au 11 mai inclusivement.
 * Sur marchandise en inventaire seulement

Renaud & cie
 82, rue Saint-Paul
 692-0144
 Ouvert de 9h à 17h, du lundi au vendredi

L'ÉCONOMIE

GROS PLAN SUR L'ENTREPRISE

Sani Métal obtient son plus gros contrat et reçoit un important prix

Sani Métal vient de s'offrir deux cadeaux pour souligner son cinquième anniversaire sous une nouvelle administration : une poinçonneuse grignoteuse à tourelles et le prix Construire-90 de l'Association de la construction du Québec pour la catégorie des fabricants.

par VIANNEY DUCHESNE
LE SOLEIL

La petite entreprise de la rue Arago, achetée il y a cinq ans, a doublé son chiffre d'affaires depuis, déménagé dans de spacieux locaux neufs dans le parc industriel du Carrefour du commerce de Québec et affermi sa réputation sur les marchés domestiques et internationaux : des contrats un peu partout au pays et quelques-uns à l'étranger ; des mises en nomination ou l'obtention de prix à une dizaine de reprises en quatre ans.

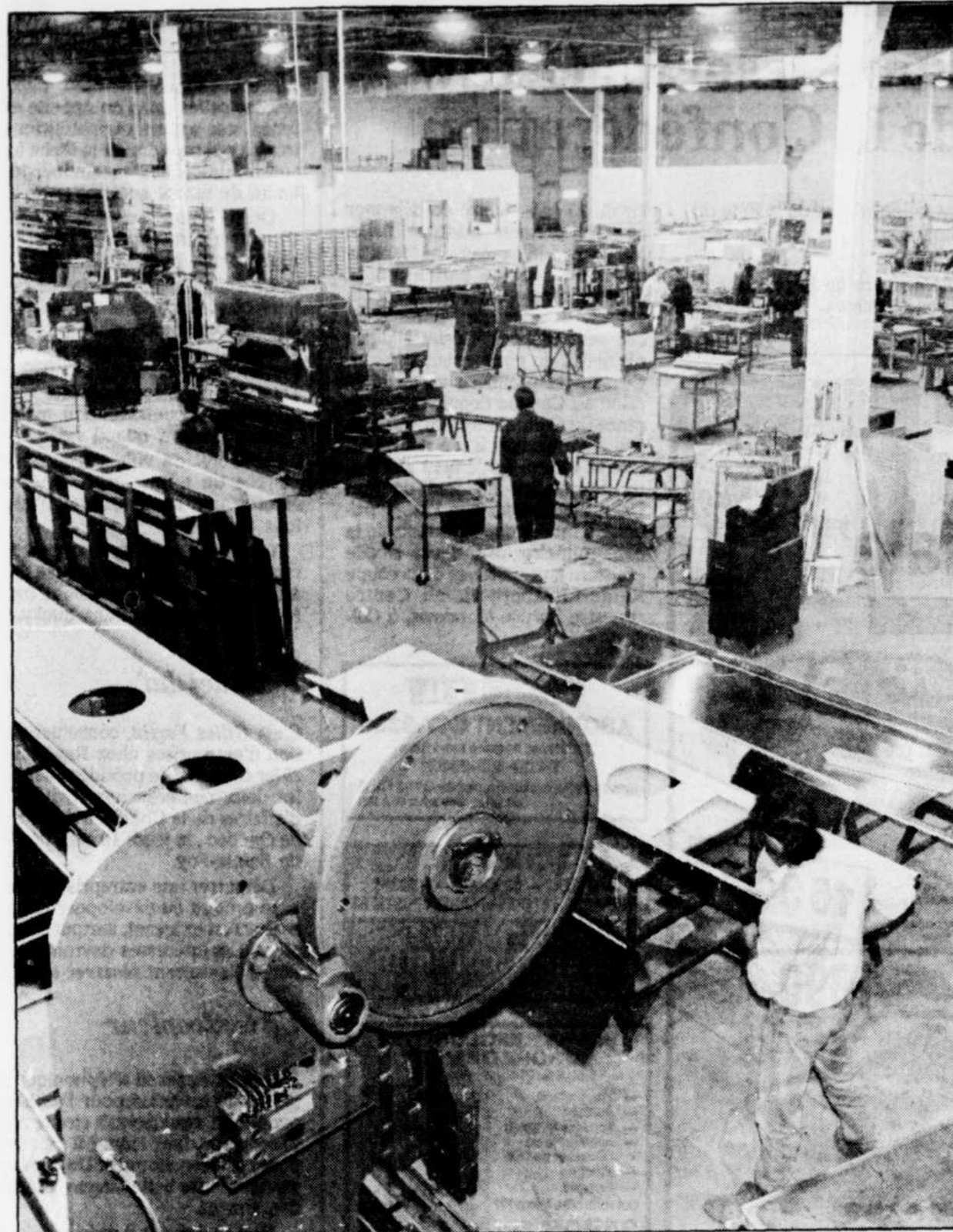
En fait, Sani Métal se retrouve maintenant parmi les meneurs des 25 manufactures canadiennes d'équipement de cuisine industrielle en acier inoxydable, soutient avec fierté son président du conseil, M. Michel Delisle. Des bureaux de vente à Halifax, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Toronto et Vancouver lui assure une présence pancanadienne.

Un programme de relance de 1,5 million \$ mis de l'avant en 1987 vient d'être complété par l'achat de la poinçonneuse grignoteuse à tourelles. Cet équipement à la fine pointe de la technologie est en somme la Cadillac des machines à tolerie.

En effet, d'expliquer M. Delisle, cet appareil permet d'obtenir la plus haute précision et la plus grande rapidité. Si on la compare à l'équipement traditionnel, c'est comme diviser 1 736 489 par 523, avec une calculatrice électronique ou... à la main.

Un autre bon coup qui attise la satisfaction du président du conseil, c'est la signature récente d'un contrat de près de 2 millions \$ avec Hôtel International pour son projet hôtelier de Montréal. Cette seule transaction représente en fait le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise au moment de son acquisition en 1985, mais il y a plus.

Hôtel International, d'expliquer M. Delisle, c'est une association avec des clients japonais et scandinaves raffinés. Ils recherchent le haut de gamme et sont



Une bonne partie des locaux modernes occupés par Sani Métal.

présents un peu partout à travers le monde. Il s'agit donc d'alliés précieux quand on songe aux marchés internationaux.

D'autant plus, de souligner le président du conseil, que son usine construite de « véritables chars d'assaut ». Comme ça dure longtemps, il vaut la peine de préférer un équipement de qualité.

En ce sens, le manufacturier de

cuisine « clés en main », aime bien s'associer à de grands noms comme le Château Frontenac, la société belge Glaverbec, la société française Hippopotamus ou IBM de Toronto, à titre d'exemple. On acquiert ainsi une visibilité sur les marchés internationaux.

Car Sani Métal entend poursuivre son expansion et le libre-échange peut lui être favorable. Les marchés étrangers ne rebutent pas aux propriétaires de l'entreprise, eux qui ont réalisé des commandes en Arabie Saoudite, en Égypte et au Cameroun.

« Si nous pouvons vendre à Vancouver, de dire M. Delisle, rien nous empêche de nous rendre aussi à Buffalo, ou New York. D'ailleurs la Nouvelle-Angleterre représente un marché naturel, plus près de nous que l'Ouest canadien ».

Une croissance harmonieuse

Pendant, il préconise une croissance réfléchie, c'est-à-dire qui se fait de façon graduelle et dans la rentabilité. Il faut éviter, selon lui, de tirer dans toutes les directions à la fois pour choisir plutôt les meilleures opportunités.

Le fait de pouvoir compter sur différents marchés permet aussi de profiter des temps forts des économies régionales, de souligner M. Delisle. Son entreprise, comme les autres, n'est pas à l'abri des ralentissements économi-

ques. Mais avec une bonne capitalisation et une clientèle diversifiée, il se dit mieux capable de faire face à la musique, surtout qu'en général les périodes de récession ne sont pas trop longues.

Il fait preuve d'optimisme, d'audace et de réflexion : « Il suffit de surveiller le marché de près, dit-il. Il y a toujours des projets. Les gens voyagent et vieillissent. On construit ou rénove des hôpitaux et des hôtels ».

Sani Métal compte 55 employés (deux fois plus qu'en 1985). Ce sont des ferblantiers, des soudeurs, des polisseurs, des opérateurs de machines, des ingénieurs et des techniciens en dessin et en mécanique de bâtiment.

M. Delisle admet être très sélectif lors de l'embauche, autant à cause des besoins particuliers du travail que de l'intégration à l'équipe. « Seul, commente-t-il, on ne peut rien faire. Quand nous remportons un trophée, c'est parce que tout le monde a bien accompli son travail ».

Il attribue d'ailleurs le succès de son entreprise aux relations de travail qui y existent et à l'esprit de famille qui anime tous les membres du groupe. Les dirigeants, selon lui, se font un devoir d'être à l'écoute des employés et ces derniers sont fiers de travailler pour Sani Métal. Il s'est développé, au fil du temps, un climat de confiance à double sens.

FINANCES PERSONNELLES

Épargner les 500 \$ dépensés à la loterie

La majorité des ménages québécois investissent 10 \$ par semaine dans du rêve. En effet, la plupart d'entre eux dépenseront au-delà de 500 \$ par année dans l'achat de billets de loteries de toutes sortes. L'indépendance et l'autonomie financière tant convoitée ne seront accessibles de cette façon qu'à une infime partie de ceux qui achètent des billets. Pourtant, les mêmes sommes investies d'une autre manière peuvent, avec le temps, procurer l'aisance tant recherchée tout en délaissant complètement le hasard afin d'épargner systématiquement et gagner à tout coup...

par GHISLAIN VIEL
collaboration spéciale

Le concept de l'épargne systématique n'est pas neuf mais il revient à la mode lorsque l'on atteint, comme maintenant, des niveaux records dans les taux d'intérêts. Ces taux d'intérêts frappent par leur ampleur et nous font réaliser à quel point il est bon d'être dans les souliers de l'épargnant. En effet, les épargnants peuvent facilement profiter d'un taux d'intérêt de 12,50 % sur leurs placements à terme : à ce taux, l'intérêt fait doubler le capital en moins de six ans. Voyons donc comment l'épargne systématique peut nous permettre d'être le plus sûrement possible dans une situation enviable ?

La base même de l'épargne consiste à dégager une marge de manoeuvre financière, c'est-à-dire un montant d'argent qui pourra par la suite être accumulé et investi à notre avantage. Pour aller chercher ce montant, deux avenues sont possibles : la première consiste à augmenter ses revenus par le biais d'heures supplémentaires, d'un revenu d'appoint ou d'autres solutions reliées au métier que l'on exerce. Bien que ce soit une idée relativement simple, la mise en pratique de ces augmentations de revenus n'est pas à la portée de tous. La deuxième avenue pour épargner est accessible à tous les individus : il s'agit bien sûr de diminuer ses dépenses. Il y a toujours place pour une diminution des dépenses et je me permets de citer l'exemple du montant consommé en billets de loteries. Cet item de dépenses illustre bien notre capacité à sabrer quelque part dans notre budget sans que cela nous soit néfaste. Le montant de 50 \$ par mois que dépense une majorité de ménages québécois procure avec le temps un capital plus qu'appréciable tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous.

Après avoir identifié un montant à épargner, il faut maintenant passer à l'action pour investir cette somme afin d'en retirer le maximum comme rendement. La rigueur et la régularité sont les deux prérequis pour arriver à des résultats intéressants ; il faut donc s'astreindre systématiquement à mettre de côté le montant d'argent que nous avons dégagé de notre budget régulier et à le comptabiliser distinctement. Cette opération comptable constitue en fait la principale source de motivation de cette laborieuse entreprise qu'est l'épargne systématique. L'examen régulier du résultat de nos efforts nous incite à persévérer dans la démarche et nous procurer alors une fierté très légitime. Selon les situations financières et fiscales, les trois moyens suivants sont des façons d'épargner systématiquement qui peuvent convenir à beaucoup d'individus :

— si vous êtes déjà emprunteur, réduire la période d'amortissement de votre emprunt, c'est-à-dire sa durée, en augmentant vos remises régulières du montant que vous aurez décidé d'économiser ;

— investissez mensuellement dans un REÉR via un retrait préautorisé dans votre compte bancaire courant. Choisissez des placements qui rapportent immédiatement tels des fonds d'investissements. En plus vous pourrez bénéficier de réductions d'impôts et les revenus d'intérêts du REÉR ne sont pas imposables ;

— pour un projet qui vous tient particulièrement à coeur (voiture, bateau, chalet...) ouvrez un compte d'épargne sans privilège de chèques et déposez régulièrement les sommes que vous avez décidé d'épargner. Comparez les taux d'intérêts et les frais dans ces comptes pour garantir un rendement adéquat à votre capital.

En conclusion, dans tous les cas, prenez les moyens pour constater régulièrement l'accroissement de vos épargnes : évaluer régulièrement le type de placement que vous avez fait pour constamment assurer à votre capital un rendement supérieur. D'autre part, si vous êtes de ceux qui vous interrogez sur l'ampleur de leur budget loterie, examinez attentivement la colonne « intérêts gagnés » du tableau 1 pour évaluer et comparer le potentiel de gain de la loterie contre l'épargne systématique REÉR.

50 \$ INVESTI MENSUELLEMENT DANS UN REÉR @ 12%

Années	Capital versé	Intérêts gagnés	Total accumulé
10	6 000 \$	5 501 \$	11 501 \$
20	12 000 \$	37 462 \$	49 462 \$
30	18 000 \$	156 748 \$	174 748 \$

Notre collaborateur est comptable agréé et directeur de la succursale Place d'Youville de Trust Prêt et Revenu.

REGARD SUR L'IMMOBILIER



Cette maison en rangée, qui fait partie d'un ensemble de huit unités, a été vendue 82 000 \$ le 22 mars alors que le propriétaire en demandait 86 000 \$ au moment de la mise en vente deux mois plus tôt. Située sur le Chemin du Foulon à Sillery, la maison offre 1000 pieds carrés aménagés sur deux niveaux bien éclairés. Elle est dotée d'un foyer et son entretien était impeccable. La transaction fut réalisée par l'intermédiaire des agents de Courtac Belle Cour de Sainte-Foy.

Cette chronique est présentée tous les dimanches afin de vous permettre de comparer la valeur réelle sur le marché de différents types de propriétés unifamiliales ou à revenu dans la région de Québec.

PORTFEUILLE RÉA

Compagnie	Deduction l'émission	Prix à l'émission	Haut / Bas 52 dernières semaines	Cours actuel	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1989					
ACSI-BIOREX (a,b)	100%	-	\$0.23	\$0.03	\$0.06
AUDREY (RESSOURCES)	100%	\$4.00	\$3.95	\$1.75	\$1.90
COSCIENT (GROUPE)	75%	\$2.40	\$2.10	\$1.65	\$1.65
ROUYEN (RESSOURCES)	100%	\$2.00	\$2.35	\$1.05	\$0.00
SAN FRANCISCO	100%	\$7.25	\$7.00	\$5.38	\$5.50
UNITED WESTBURNE	50%	\$13.75	\$14.25	\$7.50	\$8.00
ÉMISSIONS 1988					
AIR CANADA	50%	\$8.00	\$14.88	\$9.50	\$9.50
AVCORP (IND.) (c)	75%	\$4.00	\$1.50	\$0.45	\$0.75
BCE MOBILE	50%	\$10.00	\$39.00	\$19.63	\$19.88
CABANO EXPEDITEX (c)	75%	\$4.00	\$1.90	\$0.85	\$1.35
HEROUX	100%	\$9.00	\$8.25	\$2.55	\$2.70
PAUL MARTIN	100%	\$2.25	\$1.60	\$0.10	\$0.14
SANI MOBILE A (c)	100%	\$2.00	\$2.50	\$1.01	\$2.15
SANI MOBILE hon (c)	100%	-	\$0.33	\$0.02	\$0.15
TRUSTCO DESJARDINS(d)	50%	-	\$4.70	\$3.15	\$3.15
T.C.G. (GROUPE) (c)	75%	\$4.75	\$5.13	\$3.20	\$3.85

(a) échange d'actions en 1989 de 1,6 actions de ACSI pour 1 action de ACSI-Biorex.
(b) échange d'actions en 1989 de 1 action de Biorex pour 1 action de ACSI-Biorex.
(c) émis en 1988, mais la déduction s'applique à l'année fiscale 1987.
(d) échange d'actions en 1988 de 1 action de Credit Industriel Desjardins pour 1 action de Trustco Desjardins.
(e) échange d'actions en 1988 de 1 action de Fiducie Desjardins pour 1 action de Trustco Desjardins.
Ce tableau nous est fourni hebdomadairement par

Tassé le Souvenir

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

LES MONNAIES ÉTRANGÈRES

	\$1 can.	\$1 US	1FF	1 yen	1 mark	1 livre	1 lire
Canada		1.16	0.2073	0.0073	0.6958	1.9006	0.0009
États-Unis	0.86		0.18	0.0063	0.60	1.63	0.0008
France	4.82	5.61		0.0354	3.36	9.17	0.0046
Japon	136.17	158.36	28.23		94.74	258.80	0.1292
Allemagne	1.44	1.67	0.30	0.0106		2.73	0.0014
G.-Bretagne	0.53	0.61	0.11	0.0039	0.37		0.0005
Italie	1053.74	1225.50	218.44	7.7387	733.19	2002.74	

Graphique, LE SOLEIL

Ce tableau permet de comparer la valeur relative des principales devises par rapport aux autres monnaies les plus utilisées dans le monde. La ligne supérieure indique la valeur du dollar US, du franc français, du yen japonais, du mark allemand, de la livre sterling et de la lire italienne en argent canadien. La seconde ligne indique la valeur de l'argent canadien, du franc français, du yen japonais, du mark allemand, de la livre et de la lire en argent US et ainsi de suite pour les lignes suivantes.

LA REVUE BOURSIÈRE DE LA SEMAINE

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang. 52 sem. Haut Bas

— A e t B —

Table of stock market data for various companies, including ACIS-Bio, ADS, Amisco, Amicor, Bomb A, Boreme, Cabano, Cascades, CimSfL, Cimmac-A, Cover, Donohue, fgr.lour.b, Hanco, IPL Inc, Lavallin, Moax, Macvro, P.Martin, Premier, Que Tel, RPM Tec, Sani Mo.a, SaniGen, Siermas, Sico, SummerSp, and Trco.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang. 52 sem. Haut Bas

— A e t B —

Table of stock market data for various companies, including ACIS-Bio, ADS, Amisco, Amicor, Bomb A, Boreme, Cabano, Cascades, CimSfL, Cimmac-A, Cover, Donohue, fgr.lour.b, Hanco, IPL Inc, Lavallin, Moax, Macvro, P.Martin, Premier, Que Tel, RPM Tec, Sani Mo.a, SaniGen, Siermas, Sico, SummerSp, and Trco.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang. 52 sem. Haut Bas

— A e t B —

Table of stock market data for various companies, including ACIS-Bio, ADS, Amisco, Amicor, Bomb A, Boreme, Cabano, Cascades, CimSfL, Cimmac-A, Cover, Donohue, fgr.lour.b, Hanco, IPL Inc, Lavallin, Moax, Macvro, P.Martin, Premier, Que Tel, RPM Tec, Sani Mo.a, SaniGen, Siermas, Sico, SummerSp, and Trco.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang. 52 sem. Haut Bas

— A e t B —

Table of stock market data for various companies, including ACIS-Bio, ADS, Amisco, Amicor, Bomb A, Boreme, Cabano, Cascades, CimSfL, Cimmac-A, Cover, Donohue, fgr.lour.b, Hanco, IPL Inc, Lavallin, Moax, Macvro, P.Martin, Premier, Que Tel, RPM Tec, Sani Mo.a, SaniGen, Siermas, Sico, SummerSp, and Trco.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang. 52 sem. Haut Bas

— A e t B —

Table of stock market data for various companies, including ACIS-Bio, ADS, Amisco, Amicor, Bomb A, Boreme, Cabano, Cascades, CimSfL, Cimmac-A, Cover, Donohue, fgr.lour.b, Hanco, IPL Inc, Lavallin, Moax, Macvro, P.Martin, Premier, Que Tel, RPM Tec, Sani Mo.a, SaniGen, Siermas, Sico, SummerSp, and Trco.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang. 52 sem. Haut Bas

— A e t B —

Table of stock market data for various companies, including ACIS-Bio, ADS, Amisco, Amicor, Bomb A, Boreme, Cabano, Cascades, CimSfL, Cimmac-A, Cover, Donohue, fgr.lour.b, Hanco, IPL Inc, Lavallin, Moax, Macvro, P.Martin, Premier, Que Tel, RPM Tec, Sani Mo.a, SaniGen, Siermas, Sico, SummerSp, and Trco.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang. 52 sem. Haut Bas

— A e t B —

Table of stock market data for various companies, including ACIS-Bio, ADS, Amisco, Amicor, Bomb A, Boreme, Cabano, Cascades, CimSfL, Cimmac-A, Cover, Donohue, fgr.lour.b, Hanco, IPL Inc, Lavallin, Moax, Macvro, P.Martin, Premier, Que Tel, RPM Tec, Sani Mo.a, SaniGen, Siermas, Sico, SummerSp, and Trco.

LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION

ACIS-Bio 5000 5/2 5/2 5/2 + 1/2 23 3

ADS 17700 65 50 100 + 10 90 40

Amisco 11375 105 100 100 - 5 120 65

Amicor 6800 95 86 86 - 19 245 86

Bomb A 15581 116 15 15 + 1/2 118 11/4

Boreme 13550 55 45 45 - 5 145 40

Cabano 18700 140 135 135 - 190 85

Cascades 60882 400 385 395 + 5 57/2 385

CimSfL 29660 116 15/2 15/2 + 1/2 522/4 15/4

Cimmac-A 28570 440 415 420 - 20 57/4 400

Cover 1800 250 240 250 - 20 285 195

Donohue 3820 110 10 10 1/2 133/4 9/4

fgr.lour.b 11481 56/4 6/2 6/2 + 1/4 59/4 6/4

Hanco 39000 45 35 45 + 20 45 20

IPL Inc 6104 410 405 405 + 470 330

Lavallin 31000 310 275 285 - 5 415 260

Moax 800 55 55 55 - 118 45

Macvro 3300 64 56 64 + 8 125 50

P.Martin 27950 16 13 14 - 2 160 10

Premier 4150 100 90 90 - 380 90

Que Tel 13358 151/4 14/4 14/4 - 1/4 516 14/4

RPM Tec 4675 60 60 60 - 5 78 40

Sani Mo.a 10800 215 200 215 + 10 250 101

SaniGen 5600 74 74 74 + 126 74

Siermas 20600 50 46 46 - 8 170 30

Sico 6440 59/4 19/2 19/2 - 1/4 516/4 9/4

SummerSp 8300 160 150 150 - 5 245 140

Trco 2484 330 315 315 - 5 470 315

LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION

ACIS-Bio 5000 5/2 5/2 5/2 + 1/2 23 3

ADS 17700 65 50 100 + 10 90 40

Amisco 11375 105 100 100 - 5 120 65

Amicor 6800 95 86 86 - 19 245 86

Bomb A 15581 116 15 15 + 1/2 118 11/4

Boreme 13550 55 45 45 - 5 145 40

Cabano 18700 140 135 135 - 190 85

Cascades 60882 400 385 395 + 5 57/2 385

CimSfL 29660 116 15/2 15/2 + 1/2 522/4 15/4

Cimmac-A 28570 440 415 420 - 20 57/4 400

Cover 1800 250 240 250 - 20 285 195

Donohue 3820 110 10 10 1/2 133/4 9/4

fgr.lour.b 11481 56/4 6/2 6/2 + 1/4 59/4 6/4

Hanco 39000 45 35 45 + 20 45 20

IPL Inc 6104 410 405 405 + 470 330

Lavallin 31000 310 275 285 - 5 415 260

Moax 800 55 55 55 - 118 45

Macvro 3300 64 56 64 + 8 125 50

P.Martin 27950 16 13 14 - 2 160 10

Premier 4150 100 90 90 - 380 90

Que Tel 13358 151/4 14/4 14/4 - 1/4 516 14/4

RPM Tec 4675 60 60 60 - 5 78 40

Sani Mo.a 10800 215 200 215 + 10 250 101

SaniGen 5600 74 74 74 + 126 74

Siermas 20600 50 46 46 - 8 170 30

Sico 6440 59/4 19/2 19/2 - 1/4 516/4 9/4

SummerSp 8300 160 150 150 - 5 245 140

Trco 2484 330 315 315 - 5 470 315

LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION

ACIS-Bio 5000 5/2 5/2 5/2 + 1/2 23 3

ADS 17700 65 50 100 + 10 90 40

Amisco 11375 105 100 100 - 5 120 65

Amicor 6800 95 86 86 - 19 245 86

Bomb A 15581 116 15 15 + 1/2 118 11/4

Boreme 13550 55 45 45 - 5 145 40

Cabano 18700 140 135 135 - 190 85

Cascades 60882 400 385 395 + 5 57/2 385

CimSfL 29660 116 15/2 15/2 + 1/2 522/4 15/4

Cimmac-A 28570 440 415 420 - 20 57/4 400

Cover 1800 250 240 250 - 20 285 195

Donohue 3820 110 10 10 1/2 133/4 9/4

fgr.lour.b 11481 56/4 6/2 6/2 + 1/4 59/4 6/4

Hanco 39000 45 35 45 + 20 45 20

IPL Inc 6104 410 405 405 + 470 330

Lavallin 31000 310 275 285 - 5 415 260

Moax 800 55 55 55 - 118 45

Macvro 3300 64 56 64 + 8 125 50

P.Martin 27950 16 13 14 - 2 160 10

Premier 4150 100 90 90 - 380 90

Que Tel 13358 151/4 14/4 14/4 - 1/4 516 14/4

RPM Tec 4675 60 60 60 - 5 78 40

Sani Mo.a 10800 215 200 215 + 10 250 101

SaniGen 5600 74 74 74 + 126 74

Siermas 20600 50 46 46 - 8 170 30

Sico 6440 59/4 19/2 19/2 - 1/4 516/4 9/4

SummerSp 8300 160 150 150 - 5 245 140

Trco 2484 330 315 315 - 5 470 315

LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION

ACIS-Bio 5000 5/2 5/2 5/2 + 1/2 23 3

ADS 17700 65 50 100 + 10 90 40

Amisco 11375 105 100 100 - 5 120 65

Amicor 6800 95 86 86 - 19 245 86

Bomb A 15581 116 15 15 + 1/2 118 11/4

Boreme 13550 55 45 45 - 5 145 40

Cabano 18700 140 135 135 - 190 85

Cascades 60882 400 385 395 + 5 57/2 385

CimSfL 29660 116 15/2 15/2 + 1/2 522/4 15/4

Cimmac-A 28570 440 415 420 - 20 57/4 400

Cover 1800 250 240 250 - 20 285 195

Donohue 3820 110 10 10 1/2 133/4 9/4

fgr.lour.b 11481 56/4 6/2 6/2 + 1/4 59/4 6/4

Hanco 39000 45 35 45 + 20 45 20

IPL Inc 6104 410 405 405 + 470 330

Lavallin 31000 310 275 285 - 5 415 260

Moax 800 55 55 55 - 118 45

Macvro 3300 64 56 64 + 8 125 50

P.Martin 27950 16 13 14 - 2 160 10

Premier 4150 100 90 90 - 380 90

Que Tel 13358 151/4 14/4 14/4 - 1/4 516 14/4

RPM Tec 4675 60 60 60 - 5 78 40

Sani Mo.a 10800 215 200 215 + 10 250 101

SaniGen 5600 74 74 74 + 126 74

Siermas 20600 50 46 46 - 8 170 30

Sico 6440 59/4 19/2 19/2 - 1/4 516/4 9/4

SummerSp 8300 160 150 150 - 5 245 140

Trco 2484 330 315 315 - 5 470 315

LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION

ACIS-Bio 5000 5/2 5/2 5/2 + 1/2 23 3

ADS 17700 65 50 100 + 10 90 40

Amisco 11375 105 100 100 - 5 120 65

Amicor 6800 95 86 86 - 19 245 86

Bomb A 15581 116 15 15 + 1/2 118 11/4

Boreme 13550 55 45 45 - 5 145 40

Cabano 18700 140 135 135 - 190 85

Cascades 60882 400 385 395 + 5 57/2 385

CimSfL 29660 116 15/2 15/2 + 1/2 522/4 15/4

Cimmac-A 28570 440 415 420 - 20 57/4 400

Cover 1800 250 240 250 - 20 285 195

Donohue 3820 110 10 10 1/2 133/4 9/4

fgr.lour.b 11481 56/4 6/2 6/2 + 1/4 59/4 6/4

Hanco 39000 45 35 45 + 20 45 20

IPL Inc 6104 410 405 405 + 470 330

Lavallin 31000 310 275 285 - 5 415 260

Moax 800 55 55 55 - 118 45

Macvro 3300 64 56 64 + 8 125 50

P.Martin 27950 16 13 14 - 2 160 10

Premier 4150 100 90 90 - 380 90

Que Tel 13358 151/4 14/4 14/4 - 1/4 516 14/4

RPM Tec 4675 60 60 60 - 5 78 40

Sani Mo.a 10800 215 200 215 + 10 250 101

SaniGen 5600 74 74 74 + 126 74

Siermas 20600 50 46 46 - 8 170 30

Sico 6440 59/4 19/2 19/2 - 1/4 516/4 9/4

SummerSp 8300 160 150 150 - 5 245 140

Trco 2484 330 315 315 - 5 470 315

LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION

ACIS-Bio 5000 5/2 5/2 5/2 + 1/2 23 3

ADS 17700 65 50 100 + 10 90 40

Amisco 11375 105 100 100 - 5 120 65

Amicor 6800 95 86 86 - 19 245 86

Bomb A 15581 116 15 15 + 1/2 118 11/4

Boreme 13550 55 45 45 - 5 145 40

Cabano 18700 140 135 135 - 190 85

Cascades 60882 400 385 395 + 5 57/2 385

CimSfL 29660 116 15/2 15/2 + 1/2 522/4 15/4

Cimmac-A 28570 440 415 420 - 20 57/4 400

Cover 1800 250 240 250 - 20 285 195

Donohue 3820 110 10 10 1/2 133/4 9/4

fgr.lour.b 11481 56/4 6/2 6/2 + 1/4 59/4 6/4

Hanco 39000 45 35 45 + 20 45 20

IPL Inc 6104 410 405 405 + 470 330

Lavallin 31000 310 275 285 - 5 415 260

Moax 800 55 55 55 - 118 45

Macvro 3300 64 56 64 + 8 125 50

P.Martin 27950 16 13 14 - 2 160 10

Premier 4150 100 90 90 - 380 90

Que Tel 13358 151/4 14/4 14/4 - 1/4 516 14/4

RPM Tec 4675 6

LES DOSSIERS

Les premiers six mois du maire Jean-Paul L'Allier

La difficile mission du RP : apprivoiser le pouvoir politique

Confronté à la réalité du pouvoir, le maire de Québec Jean-Paul L'Allier n'est nullement surpris des divisions apparentes à l'intérieur du caucus de son parti où il veut que chacun s'exprime en toute liberté, changement qu'il avait promis d'apporter durant la campagne électorale.



par Marcel COLLARD

« La démocratie, soutient M. L'Allier au cours d'une entrevue au *SOLEIL* six mois après son élection, est un principe jamais facile à observer mais combien nécessaire... aussi nécessaire que la présence à l'hôtel de ville d'un maire qui prend ses responsabilités ».

Le défi constant, ajoute-t-il, c'est que le parti apprenne à vivre en gérant la ville au bénéfice de la population tout en cherchant à intégrer les valeurs fondamentales dont il fait la promotion. Aussi est-il bien conscient d'avoir, comme maire, « à prendre ses responsabilités » c'est-à-dire à trancher le débat et faire en sorte que « les démocrates acceptent le verdict de la démocratie » une fois que chacun a eu le temps de plaider sa cause.

Comme ce fut le cas pour le maire Jean Doré, à Montréal, qui a perdu quelques conseillers du

Rassemblement des citoyens au cours de ses premières années de pouvoir, sous prétexte qu'il faisait de la politique, M. L'Allier affirme qu'il a bel et bien l'intention de « faire de la politique ». « Si un conseiller se sent mal à l'aise là-dedans, ajoute-t-il, qu'il aille siéger dans l'opposition ou on manque d'idées. »

Ses promesses, le maire pense pouvoir les réaliser toutes... sauf que ça pourrait prendre un peu plus de temps que prévu. L'explication, c'est que dans l'opposition, il avait sous-estimé « toute une série de tâches, de fonctions et de réunions qui drainent un temps fou ».

Le tour de force, ce sera de maintenir les services, éventuellement pourvoir aux besoins dans d'autres secteurs plus prioritaires, sans augmenter le fardeau fiscal. « C'est normal, tout en sachant qu'ils sont les plus taxés, les contribuables veulent aussi avoir des services. Ça va être difficile d'améliorer les services qui doivent l'être, de couper à des endroits où on est pas aussi pertinents qu'auparavant et de tenir le fardeau fiscal en dessous du seuil de l'inflation. »

- Dans quel état avez-vous trouvé l'administration de la ville ?

« Les choses qu'on critiquait le plus, répond M. L'Allier, c'est cette espèce de refus d'avoir des mécanismes démocratiques ouverts, cette sorte de sollicitation de la confrontation permanente avec les citoyens, avec les villes voisines, même avec les gouvernements. J'ai essayé de changer cela parce que je ne suis pas capable de travailler dans ce genre de contexte-là. »

« Nous avons eu la preuve de l'excellente qualité des fonction-

naires, mais j'ai l'impression que dans bon nombre de secteurs, il n'y avait de politique que celle établie par les fonctionnaires eux-mêmes en l'absence précisément d'une vue plus globale. C'est pas une critique que je fais, c'est seulement le constat de vieillissement de gens qui sont au pouvoir. »

« Les hauts fonctionnaires ont hâte d'avoir des rencontres plus soutenues; j'ai dû retarder un peu parce que j'étais mal préparé et qu'il a fallu d'abord répondre aux urgences. Cependant, je puis dire qu'ils sont assez satisfaits de constater que nos méthodes de travail ne sont ni de l'inquisition ni une chasse aux sorcières pour savoir qui les avait nommés et pourquoi faire. »

Avez-vous découvert le favoritisme que vous aviez dénoncé ?

« Bien sûr, c'était pas une cachette. L'attribution des contrats professionnels se faisait en très étroite collaboration avec des personnes, à l'extérieur de l'hôtel de ville, mais au sein même du parti. Ces gens-là étaient souvent plus que consultés; c'est à eux qu'on demandait de faire des propositions. Cela ne veut pas dire qu'il y avait du vol, de la fraude, ça veut dire qu'il y avait un certain nombre de groupes qui étaient privilégiés aux dépens d'autres. Le même genre de système existait à Montréal avant l'arrivée du maire Jean Doré, comme dans d'autres villes où le maire est en poste depuis 25 ans. »

Pas la priorité du gouvernement

Jusqu'ici, il perçoit de façon positive, les rapports du gouvernement québécois avec la ville. Cependant, se hâte d'ajouter le maire, en raison de ses problèmes actuels, il a bien d'autres



« Les démocrates doivent accepter le verdict de la démocratie. »

La critique viendra de l'intérieur du RP

La plus sévère critique du Rassemblement populaire de Québec au cours des prochains mois proviendra de l'intérieur, de sa faction orthodoxe qui veut empêcher les élus au pouvoir de transgresser les principes fondamentaux et les engagements sociaux du parti.

Celle qui incarne cette fidélité au programme, Mme Winnie Frohn, vice-présidente du comité exécutif, a exprimé son opposition à l'implantation d'un hôtel dans l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul. Elle craint que cette décision soit une porte ouverte à une détérioration du district Saint-Jean-Baptiste, un quartier qu'elle trouve trop fragile pour un développement excessif. En termes à peine voilés, Mme Frohn menace de remettre en question son appartenance au parti si les élus devaient se laisser tenter par les gros projets. Cela ne saurait tarder, puisqu'à l'automne, le conseil devra décider de l'agrandissement du Centre municipal des congrès, qu'on veut doubler d'un centre de foires... de quoi amener bien des bouleversements sur la colline parlementaire.

Le maire Jean-Paul L'Allier se défend bien de vouloir trahir l'idéologie du parti et il a dû faire une sorte de rappel à l'ordre pour affirmer qu'en régime démocratique, la majorité l'emporte pour élire les dirigeants et arrêter les décisions.

Selon le témoignage d'un important haut-fonctionnaire, le RP en arrivant à l'hôtel de ville était perçu comme un parti d'idéalistes et de purs dont on se méfiait un peu. À l'épreuve, on constate qu'il se tire bien d'affaire et qu'il est représenté par des gens d'une grande valeur intellectuelle. Seulement, nous confie-t-on, les élus du parti, aux tendances sociales, devront « réagir en patrons » dans certaines occasions, notamment dans des négociations avec les employés.

De son côté, le chef du Progrès civique, M. André Forgues, trouve que la transition du RP semble difficile. Il relève quelques bons coups « qui se retrouvaient la plupart du temps dans le programme du PC » comme les modifications au zonage de l'îlot Berthelot et du Patro Saint-Vincent, l'étude relative au Centre des congrès, le moratoire sur les bars dans la rue Saint-Jean et le quartier Saint-Roch ou sur le plan de la démocratie par l'élargissement des comités consultatifs et la tenue des séances du conseil.

Par contre, le chef de l'opposition reproche au RP d'avoir rejeté le projet de métro de surface avant même de prendre connaissance des études en préparation, de refuser 19 000 000 \$ du ministère des Transports pour la construction d'un tunnel routier et d'avoir créé un climat d'insécurité chez les investisseurs en imposant un moratoire sur plusieurs projets stratégiques pour la ville de Québec.

Découverte du pouvoir

Élu le 6 novembre 1989, l'ancien parti d'opposition a dû mettre le paquet pour battre le Progrès civique, une vieille administration en place depuis près de

25 ans qui, pour se revitaliser et se rajeunir, avait compté sur l'ex-ministre Jean-François Bertrand pour succéder au maire Jean Pelletier. Fort populaire, M. Bertrand avait repris à son compte l'idéal démocratique défendu par le RP et ses principaux thèmes comme la réforme dans l'attribution des contrats et une nouvelle perception du développement de la ville.

Une fois confronté à la réalité, le RP a dû reprendre son souffle après une longue campagne électorale, se familiariser avec le pouvoir, vaquer aux affaires courantes, notamment l'adoption d'un budget, tout en cherchant à savoir par quoi la mise en application de son programme devait commencer.

Incontestablement, le climat politique est devenu plus détendu. L'administration semble moins hermétique, plus décentralisée et aussi plus respectueuse des opinions. Le langage est différent. Dans les propos, inspirés d'une démocratie hélas un peu bavarde, on parle des « citoyens et des citoyennes... des usagers, des usagères ». On aime discuter sur tous les sujets. Le ton a changé, comme en témoigne Mme Monique Cloutier, agente syndicale des cols bleus, mais pas encore le fond.

Dans la salle du conseil, où on comptait déjà un certain nombre d'habituels, de nouveaux venus font preuve d'assiduité. Fidèle à sa promesse, le RP a apporté quelques changements dès sa première réunion. D'abord l'heure. L'assemblée commence à 19h au lieu de 17h; une première période de questions de 15 minutes est ajoutée au début et celle qu'on accordait à la fin est portée de 15 à 30 minutes.

Les nouveaux élus se hâtent de réaliser d'autres promesses: un code de déontologie à rédiger et une nouvelle politique d'attribution de contrats qu'on attend toujours, ainsi que l'énoncé de critères d'embauche d'étudiants pour empêcher tout favoritisme. On a élargi le mandat des comités consultatifs en attendant la formation de conseils de quartier.

Avant de prendre de grandes décisions, le RP a cru sage de décréter un moratoire sur le développement de certains lieux.

De tous les thèmes abordés par les candidats durant la campagne électorale, c'est le concept d'aménagement d'une superficie de 350 000 pieds carrés de terrain du quartier Saint-Roch, au bas de la falaise, dans le quadrilatère qui restera le plus grand symbole des changements préconisés. Pendant que son adversaire Jean-François Bertrand prenait cause et partie pour « la grande place », un projet immobilier d'envergure adopté par son prédécesseur, le RP imposait un concept d'aménagement de tout le secteur Saint-Roch, un débat qui promet pour l'automne.

Le maire L'Allier à la CUQ

Une popularité qui est au zénith

Les maires de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) conservent l'opinion qu'ils avaient du nouveau maire Jean-Paul L'Allier, au lendemain des élections: un homme voué à la collaboration, à la conciliation et à la concertation. On ne tarit pas d'éloges.



par Benoît ROUTHIER

« Il aura beaucoup d'influence à la CUQ, d'autant plus qu'il n'est pas agressif. Il sera un apport important et son attitude va favoriser l'épanouissement de l'esprit régional. Il va certainement exercer un bon leadership au niveau de la région. »

Ces paroles de la mairesse Andrée P. Boucher, de Sainte-Foy, reflètent bien l'opinion des autres maires interrogés.

Il ressort d'une consultation effectuée par le *SOLEIL* que la nouvelle équipe de la ville de Québec n'a pas encore eu tellement d'occasions de se faire valoir à la Communauté urbaine de Québec. À toutes fins utiles, c'est que depuis l'arrivée de M. L'Allier, les gros dossiers chauds n'ont pas été abordés.

Mais M. L'Allier manque-t-il d'esprit de décision? Les maires disent non. Par exemple, dans le dossier mettant en cause la station radiophonique CHRC et le président de la CUQ, M. Michel Rivard, il semble que M. L'Allier ne se soit pas fait prier pour donner son opinion. On rappelle aussi qu'au niveau plus local M. L'Allier a pris, après consultations, les décisions qui, selon lui, s'imposaient dans de gros dossiers comme la vocation de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul, l'îlot Berthelot, etc.

Il faut dire aussi que le Rassemblement populaire

(RP) est encore en période de rodage à la CUQ car les assemblées ne sont pas très nombreuses et les problèmes sont assez complexes.

On constate que les représentants de Québec et particulièrement le maire sont vraiment à l'écoute des autres élus municipaux, en même temps qu'ils approfondissent les dossiers. M. L'Allier n'insulte pas ses interlocuteurs même s'il a des idées divergentes. Même s'ils ne le disent pas ouvertement, on sent bien que les maires qui expriment ce genre d'idées établissent une comparaison avec l'ex-maire Jean Pelletier, le prédécesseur de M. L'Allier. On ne décrie pas pour autant M. Jean Pelletier à qui on reconnaît d'autres qualités.

M. Émile Loranger, maire de l'Ancienne-Lorette, dit que



« Un bon leadership » Mme Andrée Boucher

« La capitale dépend du gouvernement sur le plan politique. Cependant, malgré le contexte du lac Meech, un contexte de l'affirmation québécoise, il n'a encore rien fait pour renforcer son rôle. »

La région et la CUQ

Il note une bonne relation de confiance à l'intérieur de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) surtout, dit-il, qu'il n'y a pas eu d'occasions « pour s'abimer la crédibilité ».

M. L'Allier soutient que la CUQ est vraiment une centrale administrative pour la région, non une centrale politique. Indépendamment de la CUQ, « les villes devront développer des relations bilatérales ou multilatérales, selon les dossiers. Actuellement, dans les études sur l'agrandissement du centre des congrès, on pourrait par exem-

ple considérer qu'il s'agit d'un dossier entièrement régional, essayer de convaincre les 13 municipalités de la CUQ d'embarquer là-dedans ou de convenir plutôt que cela concerne seulement les trois ou quatre municipalités qui bénéficient seules des retombées en raison de la présence des restaurants et des hôtels. »

Par ailleurs, M. L'Allier se dit surpris de constater que la mécanique (CUQ) surtout, dit-il, qu'il n'y a pas eu d'occasions « pour s'abimer la crédibilité ». M. L'Allier soutient que la CUQ est vraiment une centrale administrative pour la région, non une centrale politique. Indépendamment de la CUQ, « les villes devront développer des relations bilatérales ou multilatérales, selon les dossiers. Actuellement, dans les études sur l'agrandissement du centre des congrès, on pourrait par exem-

les négociations sont plus faciles avec M. L'Allier, même si son objectif est de défendre sa ville. Le climat est plus détendu avec lui à la CUQ. M. Loranger croit que M. L'Allier est un « leader participatif » qui va influencer les choses.

M. Jacques Langlois, maire de Beauport, trouve le maire de Québec très habile et prudent politiquement. Il rappelle que l'équipe du Rassemblement populaire étudie bien les dossiers de la CUQ avant de prendre position. « C'est prudent d'étudier les dossiers ». M. Langlois croit que le style du nouveau maire de Québec sera plus profitable à la CUQ que celui de son prédécesseur. Tandis que ce dernier forçait le consensus, M. L'Allier fait place aux opinions des autres. L'expérience aidant, dit M. Langlois, « le meilleur est à venir ».

M. Claude Beaudoin, maire de Val-Bélair et président du conseil de la CUQ, qui dit avoir d'excellentes relations avec l'ex-maire Jean Pelletier qu'avec M. L'Allier, trouve que ce dernier ne craint pas de faire valoir son point de vue tout en ayant du respect pour celui des autres.

Pour Mme Margaret Delisle, maire de Sillery, M. L'Allier représente « la gestion des années 1990 » en ce sens qu'il recherche la concertation et la discussion ouverte. « Je peux dire que M. L'Allier est très ouvert à la région et qu'il est d'une grande disponibilité. L'équipe du Rassemblement populaire est composée de gens de concertation qui connaissent bien leurs dossiers. »

Travail et disponibilité

Comme l'ont fait remarquer quelques maires, il est vrai que six mois dans la vie de la CUQ c'est bien peu pour juger d'un maire. Les assemblées ne sont pas très nombreuses et, faut-il le dire, les

dossiers n'évoluent pas très vite.

Mais on doit justement accorder à M. L'Allier qu'il n'a pas déçu. Au lendemain de son élection tous les maires croyaient qu'il allait être un rassembleur et une personne ayant un grand respect pour l'opinion des autres tout en étant capable de défendre les siennes. C'est ce qu'il a fait jusqu'ici à la CUQ. Il a d'abord écouté, comme son équipe à la CUQ. Lui et ses collègues ont pris le temps de maîtriser les dossiers avant d'en parler.

Ce que les autres maires doivent admirer chez M. L'Allier et qu'ils ne disent pas, c'est une certaine humilité. Même s'il est à la barre d'une capitale, le nouveau maire de Québec, à la CUQ, laisse percevoir l'image d'un maire comme un autre.

Cet ancien ministre libéral a aussi deux grandes qualités. Il est disponible et travailleur. Si les citoyens de la haute ville peuvent le voir entrer au petit matin à l'hôtel de ville, des maires peuvent témoigner qu'il ne refuse jamais une rencontre ou une discussion. Mme Margaret Delisle peut en témoigner elle qui a eu à aborder avec lui deux importants dossiers: le projet d'installations de transport de la compagnie Lauraco à l'Anse-aux-Foulons et le raccordement de l'aqueduc de Sillery à celui de Québec.

À la CUQ, il y a un engagement que le nouveau maire de Québec n'a pas tenu: celui de rouvrir au public et aux journalistes les assemblées du comité exécutif. Probablement qu'il a senti que ses collègues ne sont pas pressés de changer la situation.

On peut donc dire que son bilan à la CUQ après six mois est positif. Mais il a encore besoin de temps pour devenir un personnage qui sorte de la mêlée.

ÉDITORIAL

Contrat et lune de miel

Ceux et celles qui espéraient des modifications profondes à la loi 146 sur le patrimoine familial — il serait plus juste de parler de patrimoine conjugal — devront en faire leur deuil.

Les dispositions interprétatives que le gouvernement Bourassa consent à y apporter se limitent à une question de calcul. On ne touchera en rien au principe qui a inspiré la rédaction de la loi et laissera les tribunaux interpréter les cas douteux. Voilà qui donne raison aux notaires en matière de judiciarisation du code civil.

Le mariage est une « entreprise de partenariat » disait cette semaine au *SOLEIL* la responsable du Secrétariat à la condition féminine, Mme Violette Trépanier. Et la loi 146 en est une d'ordre public. C'est à dire, élaborée pour assurer, selon le document d'information diffusé par le ministère, « la protection de personnes jugées, pour une raison ou pour une autre, particulièrement vulnérables ou en état d'infériorité économique ». C'est encore le cas d'une majorité de femmes.

« L'intérêt public consiste à éviter que les personnes « protégées » ne deviennent un fardeau pour la société. La loi pour favoriser l'égalité économique des époux s'inscrit dans la foulée de ces lois d'intérêt public qui, tout en posant des limites à l'action des personnes, n'affectent pas la liberté de contracter et de tester. »

La loi 146 ne limite pas la liberté des conjoints de choisir leur régime matrimonial, elle stipule que certains biens acquis après le mariage devront être partagés en deux parts égales au moment d'un divorce, d'une séparation ou d'un décès. Pas question de contourner l'obligation par testament ou entente dérogatoire. N'échappent au partage que les biens que chacun possède avant de se marier. Il s'agit d'en avoir un inventaire précis.

Voilà, en gros, ce que tous ceux qui ont envie de convoler devraient savoir depuis le 1er juillet 1989. Mais il y a plus et les juristes québécois, avocats et notaires, ont chacun de leur côté fait valoir les faiblesses du texte légal. Les notaires, d'abord, s'opposaient au principe même de cette loi rétroactive qui lie tous les couples déjà unis, quelque soit leur régime matrimonial, sauf ceux qui, mariés avant le 1er juillet 1989 auront signé une renonciation enregistrée avant le 1er janvier 1991. Leur campagne a permis à plusieurs de découvrir les aspects inquiétants de la législation.

Les avocats du Barreau ont applaudi quand la loi a été adoptée. Mais la pratique leur a depuis fait constater des lacunes graves et ils ont demandé des amendements afin de « corriger de sérieux problèmes d'interprétation et d'application ».

Tous reconnaissent, à commencer par Mme Trépanier, que l'on a été vite pour faire adopter la loi, avant la fin de la session qui précède les dernières élections provinciales. Politiquement, 146 devenait une sorte de compensation offerte aux femmes à qui les libéraux de M. Bourassa avaient fait des promesses qui se sont avérées trop difficiles à tenir, comme celle d'un régime de rentes pour les femmes au foyer.

Mais le « patrimoine familial » prétend encore compenser l'injustice qui, en 1980 lors de la réforme du droit familial, rendait les conjoints également responsables des dettes contractées pour les besoins courants de la famille. Il était juste, selon Mme Trépanier, d'accorder aussi des droits sur les biens amassés pendant le mariage. Procéder autrement aurait été aléatoire et trop compliqué.

Tous les couples légalement en ménage et ceux qui caressent des projets de vie commune ont plus que jamais intérêt à s'informer des tenants et aboutissants des aspects légaux du mariage. Mieux vaut savoir avant de partir en lune de miel, quand on s'entend encore bien, quelles sont les obligations inhérentes au contrat que l'on signe. Après, les consultations légales et les recours devant les tribunaux à la recherche d'interprétation des litiges risquent de coûter très cher. Parfois presque autant qu'un divorce.

MARTINE R. CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Revue de presse

Régler la crise sociale d'Akwesasne

par CLAUDE PAPINEAU
de la Presse canadienne

En rapport avec la violence qui a éclaté dans la réserve d'Akwesasne, les éditorialistes québécois affirment qu'il est important de régler le problème fondamental du développement économique de la société amérindienne tout en dénonçant la terreur qu'imposent des groupes armés, qu'on n'hésite pas à comparer à la mafia.

Par ailleurs, à la suite du dépôt du budget Levesque à l'Assemblée nationale, on s'inquiète entre autres dans la presse sur la manière dont le gouvernement entend « décentraliser » les sources de financement pour éviter de comprimer davantage ses services ou d'augmenter l'impôt sur le revenu.

Dans *La Presse*, Alain Dubuc, estime que l'éruption de violence liée aux activités du casino de la réserve mohawk de St-Régis traduit le « radicalisme idéologique » des minorités opprimées.

« Pour les Indiens urbains, la réserve-refuge devient un ghetto, où les Mohawks étouffent, incapables de renouer avec leurs activités traditionnelles dans un environnement urbain, sans cesse confrontés à l'écart entre leurs conditions de vie et celles que procure la société indus-

trielle qui les entoure », écrit-il.

Comparativement à d'autres groupes amérindiens dont le territoire a permis de négocier des avantages permettant un développement autonome en fonction de leurs valeurs traditionnelles, ces Mohawks n'ont pas un tel rapport de force.

« Il y a cependant quelque chose d'absurde dans leur démarche, poursuit Alain Dubuc. Un peuple peut-il reconquérir sa fierté par des activités louches et parasitaires, par des associations avec des éléments troubles de la population blanche? L'argent que procurent ces activités sert-il au développement de la communauté ou à armer un groupe qui rappelle beaucoup la mafia des campagnes siciliennes. »

Dans *Le Devoir*, Jean-Claude Leclerc demande « en vertu de quelle logique et de quelle équité interdirait-on aux autochtones, exclus des avantages de la majorité de recourir aux loteries », alors que la légitimité de telles pratiques est depuis longtemps reconnue par et pour les gouvernements « blancs »?

Toutefois, dit-il, il faudrait s'assurer que les casinos, par exemple, soient établis par les autorités légitimes de la communauté et qu'elle en soit la seule bénéficiaire.

Mais, ajoute Jean-Claude Leclerc, « sous un discours libérateur, les « guerriers » protègent une option économique qui risque d'être pire pour leur communauté que la misère dont on prétend la sortir ».

Dans *The Gazette*, on estime qu'avant de régler le problème de fond, il faut désarmer et poursuivre en justice les « guerriers » et autres qui sont en possession d'armes illégales aussi bien au Canada que dans l'État de New York (les fusils d'assaut automatiques AK-47 par exemple).

Les Mohawks auront de la difficulté à mettre de l'ordre dans leur propre réserve tant et aussi longtemps qu'on y tolérera la présence de voyous armés, estime l'éditorialiste de *The Gazette*, qui rappelle que le jeu à Akwesasne est un phénomène relativement récent, comparativement à la contrebande de cigarettes et, selon certains rapports, au trafic de la cocaïne.

Dans *Le Droit*, Adrien Cantin affirme que « le problème en est un de contrôle politique, sur cette réserve comme sur toutes les autres, entre les Indiens traditionalistes et les dirigeants des conseils de bande, qui n'existent qu'en vertu de la loi des Blancs. »

Il explique que « des conseils de bande différents, qui ne sont pas reconnus par les traditionalistes, sont à toutes

fins utiles imposés aux Mohawks américains et canadiens, de même qu'une police autochtone du côté canadien. Ces créations des Blancs doivent transiger avec les chefs traditionnels et la Société des guerriers, qui se donne comme mandat de protéger l'intégrité du territoire. »

Adrien Cantin croit que les autorités canadiennes et américaines doivent laisser aux Mohawks la chance de déterminer comment ils veulent développer leur territoire, même si cela devait affaiblir leurs juridictions respectives.

On déplore d'autre part l'incertitude que laisse planer le gouvernement Bourassa sur sa politique budgétaire à long terme.

Dans *Le Devoir*, Gilles Lesage rappelle qu'après avoir annoncé un transfert de 320 millions \$ au titre de l'entretien des équipements scolaires, le gouvernement ajoute un deuxième volet à sa politique de perception décentralisée, soit 227 millions \$ que devront assumer les municipalités pour le financement du transport en commun.

Concernant cette réévaluation du rôle de l'État, Gilles Lesage estime que « le gouvernement Bourassa doit, enfin, jouer franc jeu, cartes sur table, que ce soit par de larges assises, une commission d'enquête ou d'étude, ou tout autre véhicule approprié. »

Votre Opinion

Le radeau délabré...

1985, les Québécois se laissent transporter par leur petit radeau sans voile. Plus tard, ce fut le départ pour le calme et paisible lac Meech. En 1989, le PQ offrait à nos navigateurs une solide embarcation. Mais ils ont décidé, par « crainte », de demeurer sur ce bon vieux radeau. Mais les vacances sont maintenant choses du passé. Le problème, c'est le vent qui s'en mêle. Le radeau perd assez rapidement de sa solidité et la tempête arrive, s'annonçant plus forte que jamais.

Les Québécois vont-ils se laisser mourir noyés, sous prétexte qu'il faudra ramer pour se rendre à cette rive, ou s'ils vont finalement laisser leurs craintes de côté et monter à bord de l'embarcation péquiste. Et si vous songez à une autre solution (du genre superstructure), il serait préférable de s'assurer que ce « bateau » ne soit pas bourré de trous. Et si on remplissait ces trous? pensez-vous. Bien sûr, mais il vous faudrait trouver

quelqu'un pour faire ce travail convenablement... Et le capitaine Bourassa? Il pourrait oublier d'apporter les matériaux nécessaires, absorbé qu'il est par tous ces sondages concernant la température à venir et les conditions de navigation. Entre différents maux, il faudra donc choisir le moindre. Ce choix devient maintenant plus clair. Et en ce qui concerne nos fonctionnaires de 1982, trouvez-en un seul qui est mort de faim ou qui a perdu tous ses biens, à cause du capitaine Parizeau. Comme la logique le veut, il faut alléger la chaloupe quand elle se remplit et menace de couler, sans toutefois se jeter soi-même par-dessus bord. Le capitaine Parizeau a sûrement appris de ses erreurs. Il faut donc lui pardonner et laisser la chance au coureur. Peut-être jettera-t-il, en même temps que ses matelots, ses effets personnels, si la situation l'exige un jour. On a pardonné bien des choses au capitaine Bourassa, non (...)

Sylvain Allie
Québec

Bravo Mario !...

Quelques mots pour rétorquer à la critique de Mme Francine Julien de votre journal, concernant le spectacle de Mario Pelchat présenté au Palais Montcalm, où j'ai assisté à la première le 11-4-90.

D'abord, je fus agréablement surpris de l'aisance avec laquelle le chanteur a animé ce spectacle du début à la fin, de sa voix exceptionnelle, et surtout du fait qu'il se donne corps et âme à ce public venu lui souhaiter la bienvenue à Québec. Au début du spectacle, Mario nous avait avertis qu'il nous donnerait ce qu'il a... Il a donné encore plus.

Mario Pelchat c'est une bête de scène, ça se sent, et s'il y a eu Elvis, c'est son successeur, et je recommande à Mme Julien de rejoindre la gang des six...

Que ce soit du côté chanson ou théâtre, Québec n'a rien à envier aux autres, et par la faute de petits « critiqueux » c'est encore la France qui découvrira nos Ma-

rio Pelchat, Christine Bouffard et bon vent à chancun dans sa carrière.

Gaston-Denis Yockell
Beauport

Un silence étrange

Le président Gorbatchev a déclaré que si le gouvernement du président Vytautas Lonsbergis ne révoque pas sa déclaration d'indépendance, l'Union Soviétique commencera un blocus économique de la Lituanie.

Pourquoi le gouvernement Mulroney est-il si muet sur le sujet de la Lituanie? Quand leur vice-président a visité la ville d'Ottawa, il y a deux semaines, monsieur Clark a refusé de le voir. Est-ce qu'on doit être une vedette de média comme Yassar Ararat pour obtenir une entrevue avec Joe Clark? Mais comme vous le savez, le président Lonsbergis est seulement un professeur de musique.

Le gouvernement Mulroney est fatigué, sans buts politiques, presque épuisé: les conservateurs se trouvent malheureuse-

ment aujourd'hui au niveau de 15 % aux sondages publics.

Ce gouvernement manque d'idéalisme d'une vision pour notre Canada. Nous avons besoin aujourd'hui des chefs politiques qui peuvent unir le Canada, en nous donnant une vision d'un pays encore uni et idéaliste. Nous avons besoin d'un chef politique comme Jean Chrétien.

Valdi Inkens
Ontario

Test de français

Dans l'article intitulé « Triste état de la maîtrise du français à l'université... il faut agir d'urgence » écrit par Rollande Parent de la Presse canadienne et publié page F-9 de votre édition du 21 avril 1990, il s'est glissé un lapsus qui risque d'induire le public en erreur. Il n'est pas vrai qu'« au terme des études collégiales 60 % des étudiants échouent au test de français du ministère de l'Éducation... », car il n'existe aucun test de cette nature au terme des études collégiales.

Pour chacun des quatre cours obligatoires de français au cégep, c'est la note mise par le professeur chargé du cours, et elle seule décide de la réussite ou de l'échec des étudiants. Or, en français notamment, il semble bien que d'un cégep à l'autre, d'un professeur à l'autre, on trouve des disparités importantes en fait d'exigences.

Seul un examen commun administré par le ministère ou les cégeps pourrait justement, s'il existait, confirmer ou infirmer cette impression.

Geneviève Danière
Ste-Foy

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

GROS PLAN SUR LE MONDE

Les pays baltes et l'URSS

Des sécessions qui restent ambiguës

Étonnante dislocation que celle de l'Empire soviétique. Trois républiques ont fait sécession en quelques semaines et le gouvernement de Moscou réagit à peine. Ces sécessions il est vrai restent ambiguës.



par René BEAUDIN

La Lettonie vient de boucler la boucle en proclamant vendredi la « restauration de l'Etat letton ». Cette déclaration d'indépendance est assortie d'une « période de transition » destinée visiblement à tenir compte de la légalité soviétique et de l'ultime susceptibilité s'un Empire résigné à se dissoudre s'il le faut. Elle s'apparente à celle de l'Estonie, le 30 mars dernier.

Il y a fort à parier finalement que la Lituanie souscrira à un « compromis historique » comparable à celui consenti par la Lettonie et l'Estonie. Si un tel compromis est acceptable aux deux autres républiques baltes, pourquoi ne le serait-il pas aussi pour la Lituanie. Il est dans les faits accepté par l'URSS parce que seule la Lituanie qui s'en tient encore à une « indépendance pure et dure » est la cible de « représailles » plus ou moins systématiques. L'embargo contre la Lituanie semble plein de trous. De toutes manières, un embargo pour être efficace doit être proclamé. Ce qui n'est pas le cas sauf pour le pétrole et le gaz naturel, et encore là, semble-t-il, on ouvre le robinet si on en fait la demande. Histoire de rappeler aux frères séparés qu'ils ont toujours besoin de la grande URSS.

Un défi étonnant

On peut s'étonner que les trois républiques aient posé un geste de défi au pouvoir soviétique en proclamant unilatéralement leur indépendance. Leur indépendance était presque acquise à l'avance. Elles pouvaient pratiquement faire tout ce qu'elles voulaient à la condition de ne pas le crier sur les toits. Ce qu'elles ont pourtant fait. Il y avait dans ce défi la peur persistante du rétablissement d'une quelconque dictature sur l'ensemble du territoire soviétique et que cela ne compromette leur éventuelle sortie de l'URSS, ou leur « statut particulier » au sein de l'URSS, si elles continuaient à en faire partie.

C'est bien possible. La peur semble pourtant inégale selon que l'on soit à Riga, Vilnius ou Tallin, les trois capitales baltes, puisque l'on y a réagi différemment. Disons que les incertitudes ne sont plus les mêmes en mars et aujourd'hui, quand les trois républiques se sont tour à tour « séparé » de l'URSS.

« Les pays baltes cherchent probablement plus à s'occidentaliser qu'à se séparer de Moscou », constate un observateur français, fin connaisseur des réalités baltes et soviétiques, M. Claude-Marie Vidrot, dans le dernier numéro de la revue *Hérodote*, sur « Les Marches de la Russie » (1). Il raconte que depuis 1985, c'est-à-dire l'accession au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev, les Baltes, Litua-

niens en tête, tirent une grande fierté d'être à l'avant-garde des changements en URSS et d'apparaître comme la « vitrine » de la *perestroïka*. C'est peut-être encore vrai en dépit des « sécessions » en cours.

Des perspectives sombres

Peu avant la sécession lituanienne, M. Gorbatchev semblait une fois de plus au bord du gouffre. L'hiver s'annonçait difficile. Il avait dû se résigner à utiliser l'Armée rouge dans le Caucase pour y mettre un terme aux sanglantes guerres interethniques. Il semblait dépassé par les événements en Europe de l'Est tout en étant leur détonateur. Il était à la remorque d'un changement politique dont il était à l'avant-garde quelques semaines plus tôt.

Le document sur les nationalités, mis au point l'automne dernier, avant les bouleversements en Europe de l'Est, et qui annonçait une refonte de l'Etat soviétique, dans le sens d'une vaste décentralisation des pouvoirs économiques et administratifs, ne semblait qu'une promesse creuse, rédigé par un appareil conservateur qui n'y croit pas vraiment.

« Nul ne sait si c'est l'Etat qui devra résoudre la question des nationalités ou bien le Parti communiste », écrit M. Vidrot.

« Question d'importance car la réponse ne sera pas la même : l'exemple polonais le prouve. Il est des décisions que le nouvel Etat de droit en cours de mise en place peut oser alors que le Parti n'en a pas les moyens idéologiques. Si les pays baltes sont les mauvais élèves trop intelligents de la classe soviétique qu'il faut ménager, ce sont les responsables du pouvoir qui peuvent décider 'd'en faire quelque chose' et non pas le parti. Ce qui revient à soutenir des partis communistes contre le Parti communiste », explique M. Vidrot.

Aujourd'hui on sait. On s'en doutait un peu quand la mécanique sécessionniste s'est mise en marche à Vilnius. Mais on n'en était pas convaincu. L'Etat, non le Parti communiste, sera désormais le lieu du pouvoir. Le Parti communiste n'est plus là. Par une extraordinaire ironie de l'histoire, la sécession lituanienne s'est produite pratiquement le même jour ou l'URSS est devenue un Etat pluraliste et constitutionnel et que M. Gorbatchev devient chef de l'Etat non plus dans le prolongement de son poste de secrétaire général du Parti communiste, mais par la volonté du parlement soviétique. A Vilnius et à Moscou, on a dit en même temps « bye bye » à l'URSS connue.

Des communistes hors-jeu

Bien plus le Parti communiste soviétique est hors jeu. Les réformistes ont le vent dans les voiles depuis les élections récentes élections législatives. Beaucoup laissent carrément tomber leur carte de membre du parti.

Un sondage récent révèle que le pourcentage des Soviétiques refusant toute confiance au Parti



Le président de la Lettonie, M. Anatoly Gorbunov, le président de la Lettonie, jubile après la proclamation de l'indépendance. Son homologue lituanien, M. Vytautas Landsbergis, est à ses côtés en ce moment historique.

communiste est passé en un an, de 23 % à 35 %. 40 % des personnes interrogées (2500 citoyens des 15 républiques) s'attendent à une scission du parti et 34 % à sa désagrégation.

Mieux encore, la moitié des Soviétiques estiment que le parti a perdu l'initiative, n'exerce plus d'influence réelle sur les processus socio-politiques et que son programme n'a aucune prise sur la situation du pays. Unique consolation : près des deux tiers de la population lui reconnaissent le mérite d'avoir fait de l'URSS une grande puissance, mais 90 % des Soviétiques considèrent néanmoins que ses erreurs ont ruiné le développement national. En même temps, 54 % de ces mêmes citoyens font confiance à M. Gorbatchev.

S'il doit y avoir « retour en arrière », le Parti communiste, ou en tout cas sa faction conservatrice, y sera pour peu de choses. Un tel parti peut difficilement reprendre le pouvoir, sauf, peut-être dans le sillage d'un coup d'Etat.

En séparant l'Etat et le Parti, l'URSS ne s'est pas disloquée, mais elle a cessé d'être socialiste, soviétique et monolithique, celle en fait que refusaient les Lituaniens.

La grande échéance

L'échéance ultime est le congrès du Parti communiste, le mois prochain, qui devrait confirmer le triomphe des réformistes, c'est-à-dire en fait les liquidateurs de l'héritage stalinien, mais aussi léniniste. Ce sera le grand schisme, l'ultime désintégration ou l'euphorique ressourcement. Mikhaïl Gorbatchev pourra alors laisser tomber le parti pour ne se consacrer qu'à l'Etat.

Les nouvelles élites qui prendront la relève sont celles sur lesquelles il compte pour remodeler l'URSS, en faire une entité multinationale basée sur le consentement des gouvernés plutôt que sur la contrainte. En atten-

dant, il cherche à gagner du temps. Il ne fait pas de guerre de sécession. Il refuse de considérer les démarches baltes comme des crimes contre l'humanité. Il fustige leur illégalité et refuse de les reconnaître. La grande mise au pas est exclue, bien que des petites restent toujours possibles. Il affirme ne pas être président de l'URSS pour la démanteler, mais il n'entend pas la maintenir une et indivisible par la force. Les sorties cependant doivent se faire dans l'ordre. Il veut associer les républiques soviétiques au premier grand débat constitutionnel de l'histoire non seulement de l'URSS, mais aussi de la Russie.

L'URSS se définit comme une fédération. Elle n'est ou n'était telle qu'en apparence. Le vrai pouvoir était à Moscou. Il y avait pas de décentralisation du pouvoir. Il n'y avait que des instances locales ou régionales auxquelles le gouvernement central déléguait, pour de strictes commodités politiques, géographiques ou administratives, donc révocables, une part de ses pouvoirs.

Le projet de M. Gorbatchev est ample. Il veut que les Républiques assument l'essentiel des politiques économiques. L'Etat fédéral, qu'il présidera, n'aura comme responsabilité que les attributions traditionnelles du pouvoir souverain : la défense, la diplomatie et la sécurité nationale, etc. Aux Républiques de réaliser la « perestroïka ». Si elles échouent, ce sera de leur faute, non celle de l'Union.

Dans cette nouvelle URSS, trouveraient ainsi place ceux qui, aujourd'hui, veulent en sortir. Il rêve peut-être en couleurs. Mais là n'est pas l'essentiel. Les sécessions baltes sont le fruit d'une démarche inspirée d'une situation politique qui n'est plus la même. En ce sens, elles ne sont pas irréversibles comme devrait l'être, en principe une véritable libération nationale ou une indépendance accordée ou conquis dans le cadre d'une décolonisation. La différence de tonus entre la sécession lituanienne, d'une part, celle de l'Estonie et de la Lettonie, de l'autre, est évidente. On a restauré l'Etat, on ne s'est pas libéré. La retenue est plus forte dans ces deux derniers cas que dans le premier. La « sécession » s'est produite à des moments de moindre anxiété.

Le défi balte n'est pas sans portée. Elle a, dit-on, pour la première fois jeté les bases d'une opposition organisée et durable à M. Gorbatchev, centrée sur l'alliance des quelques vingt millions de Russes des républiques périphériques, donc tentées par l'indépendance, une partie des forces armées, des conservateurs du régime en place, et des nationalistes russes nostalgiques de l'empire déchu. Cette alliance persistera sans doute tant et aussi longtemps que se désagrègera l'empire, fut-ce en apparence.



Gil COURTEMANCHE

Pauvre, pauvre, Mikhaïl Gorbatchev

Durant des années, la télévision a utilisé les images du défilé du 1er Mai à Moscou pour symboliser la puissance militaire et politique de l'Union soviétique. On y découvrait le nouvel arsenal de l'Empire du Mal. Des milliers et des milliers de soldats marchant comme des robots nous rappelaient la volonté soviétique de domination du monde.

Sous les regards froids des vieillards du Politbureau défilait une masse sage et enrégimentée qui témoignait fortement de la fermeture hermétique du régime et de son inhumanité karkayenne.

Il fallait voir le défilé de cette semaine pour constater presque physiquement l'ampleur des bouleversements qui sont survenus dans ce pays. Un défilé sans militaires, sans slogans sur la Révolution et la solidarité internationale des travailleurs. Un défilé auquel on était libre de participer et où les slogans parlaient poliment des problèmes du pays et non pas de ses réalisations glorieuses. En voici quelques uns : « Démocratie, oui, démagogie, non », « Economie de marché oui, mais chômage, non », « Pour la victoire des valeurs humaines traditionnelles », « Nous voulons vivre, pas seulement exister », « Nous voulons du vrai travail et des vrais salaires ». Voilà pour les slogans officiels, « songés » par les dirigeants des syndicats officiels qui organisaient le défilé.

Des slogans spontanés

Les slogans spontanés, ceux du peuple qu'on avait invité à se joindre au défilé étaient plus que surprenants. Ils étaient explosifs : « Aujourd'hui, blocus de la Lituanie, demain, blocus de Moscou », « Les Ceauscescu du Kremlin », « A bas l'empire fasciste rouge », « A bas le culte de Lénine », « 72 ans sur une route qui mène nulle part », « La nourriture n'est pas un luxe », « Un dictateur, c'est un président non élu », « Gorbatchev démissionne », « Le socialisme, non merci ». Des huées montaient de la foule. On brandissait des drapeaux de la Lituanie, on montrait le point à Gorbatchev et aux dirigeants qui l'entouraient. Spectacle quasi surréaliste qui se termina par le départ précipité d'un Gorbatchev apparemment furieux. Et pour la première fois dans l'histoire de la nation, la télévision interrompit la transmission en direct du défilé.

Même les observateurs les plus avertis furent surpris par l'ampleur de la protestation, par sa véhémence et par ses attaques directes. Pour l'Occidental qui suit de loin la situation politique en URSS cette explosion de colère surprend et attriste.

Voilà l'homme politique le plus populaire de l'Occident, conspué par ses compatriotes. Voilà l'homme politique sur lequel on compte le plus pour redéfinir un monde pacifique qui est ridiculisé par sa propre population. On comprend difficilement que ce grand homme si admiré chez nous puisse faire l'objet d'un tel mécontentement chez lui. C'est un peu comme si on apprenait que Bryan Mulroney est l'homme politique le plus populaire du monde alors qu'ils est le premier ministre le plus impopulaire de l'histoire du Canada.

Il est facile de comprendre la popularité de Gorbatchev dans les chancelleries occidentales autant que dans la population en général. Il a permis un réalignement, une redéfinition du monde que même les plus optimistes ne prevoient pas pour ce siècle. Alors qu'il y a deux ans seulement toute la stratégie occidentale était fondée sur la puissance soviétique, elle est aujourd'hui restructurée en fonction de la faiblesse soviétique. Encore jeudi, lors de la réunion de l'OTAN, on en a vu un exemple dramatique. Jusqu'à l'an dernier, malgré l'opposition de leurs alliés et en particulier des Allemands de l'Ouest, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne insistaient pour procéder à la modernisation de l'arsenal nucléaire à courte-portée de l'OTAN. Jeudi, le président Bush annonçait que cela n'était plus nécessaire puisque ces missiles à courte portée ne pourraient que menacer des pays maintenant amis. Une autre source importante de tension disparaissait presque magiquement.

Quant à la population en général, les sondages révèlent qu'elle se sent de moins en moins menacée par l'holocauste nucléaire. Et bien sûr, c'est Gorbatchev qu'elle remercie pour ce sentiment croissant de sécurité.

Un homme détesté

Mais il est aussi facile de comprendre pourquoi Gorbatchev est de moins en moins populaire dans son pays. Les tensions nationales, en Arménie, en Géorgie, la déclaration d'indépendance de la Lituanie ont amené le leader soviétique à prendre des mesures parfois brutales, parfois nécessaires, mais toujours impopulaires.

Le mal est cependant beaucoup plus profond. Monique Giguère, dans son excellente série d'articles sur l'URSS l'année dernière en avait donné un aperçu. Si la « glasnot » a joyeusement libéré les esprits, la « perestroïka » et en particulier la restructuration économique n'ont rien changé au désolant quotidien du citoyen soviétique.

On ne fait que commencer à comprendre l'ampleur du véritable désastre que constitue l'économie soviétique. Le blé ne pousse pas parce qu'on lui demande de pousser. La situation agricole s'est détériorée. La priorité à l'approvisionnement, l'augmentation de la production des biens durables, l'amélioration des services publics, la restructuration nécessaires des prix, l'accès réels à la propriété des terres, tout cela n'est resté qu'à l'état de slogans. Quant aux réformes concrètes, elles ont toujours été trop timides ou sabotées par la bureaucratie et aussi souvent par la population qui les comprend mal ou qui les craint.

En fait, ce que les Soviétiques ont dit à leurs dirigeants lors du défilé de la fête des travailleurs, c'est qu'ils en avaient ras-le-bol de vivre dans un pays du Tiers-monde. Car si la « glasnot » leur a fait redécouvrir leur âme, elle leur a aussi fait découvrir la profondeur de leur misère.



Mikhaïl Gorbatchev : adulé à l'étranger, méprisé chez lui.



Des manifestants indépendantistes et anti-indépendantistes se font face à Riga, devant les édifices parlementaires peu avant que les députés ne restaurent la République de Lettonie.

1.- Les Marches de la Russie, in *Hérodote*, Revue de géographie et de géopolitique, numéro 54-55, Paris, 1989, 344 pages.

LE MONDE

La Lettonie a la ferme intention d'avoir une monnaie convertible

RIGA (AP) — Pour faciliter son accès à l'indépendance, la Lettonie a l'intention d'émettre une monnaie convertible sur le marché international, ont indiqué hier des économistes lettons.

Vendredi, le Parlement letton a suivi l'exemple de la Lituanie et de l'Estonie en approuvant une déclaration d'indépendance, 50 ans après l'annexion des trois républiques baltes par l'Union soviétique.

Toutefois, la législature de Riga a adopté une approche plus prudente que celle du Parlement de Vilnius, en précisant que l'indépendance ne serait acquise après une période indéfinie de négociations avec les autorités soviétiques.

Le président letton Anatoli Gorbounov a déclaré que des discussions à un bas niveau pourraient débiter le 15 mai. « Ce n'est que le tout début », a-t-il précisé.

Renaissance du lat

Des économistes du nouveau Fonds letton ont indiqué hier à des journalistes, à Riga, que c'était leur intention de remettre en circulation le lat, la monnaie lettone qui avait cours dans la république avant son annexion par Moscou.

Ce fonds, créé le mois dernier, devrait émettre très prochainement des obligations et des billets de loterie à l'étranger dans le but de recueillir 12 millions \$, la somme nécessaire pour créer et imprimer la nouvelle monnaie, ont-ils ajouté.

Le lat pourrait être mis en circulation au début de l'année prochaine, ont prédit des membres du Fonds letton, précisant que la monnaie devrait coexister avec le rouble soviétique qui n'est pas convertible au plan international.

« Ce n'est pas un projet théorique », a dit Jazeps Barkans, directeur de la télévision lettone et membre du Fonds. « Il s'agit d'une mesure concrète en faveur de l'indépendance ».



Démonstration de force des Arméniens

Des extrémistes armés disant appartenir à l'Armée nationale arménienne saluent la foule, vendredi à Erevan, après s'être emparés durant huit heures du siège du Parti communiste arménien. La démonstration de force visait à protester contre l'absence de suites données aux revendications des militants de cette république soviétique.

Moscou rétablit les livraisons de gaz liquéfié aux Lituaniens

VILNIUS (d'après AFP) — Les autorités soviétiques ont autorisé le rétablissement, dès hier, des livraisons de gaz liquéfié à la Lituanie, qui sert exclusivement à la consommation domestique, a annoncé Radio-Vilnius.

Algirdas Brazauskas, le vice-premier ministre lituanien chargé du rationnement, a pour sa part indiqué à la presse qu'il avait téléphoné au ministre soviétique des Chemins de fer, Nikolai Konarev, pour lui demander la levée du blocus ferroviaire dont fait l'objet la république en ce qui concerne les livraisons de gaz liquéfié.

Le ministre a assuré que le gaz serait transporté, ce qui portera à 80 % des besoins de la Lituanie la quantité de gaz liquéfié qui parviendra à la république en mai, selon Brazauskas.

Des méthaniens sont également attendus en provenance de la région de Leningrad, selon la radio. Un demi-million de Lituanien utilisent du gaz liquéfié pour la cuisine.

En raison du blocus de Mos-

cou, il avait été prévu que les livraisons dans les zones rurales allaient cesser hier.

Par ailleurs, si 12 000 salariés se trouvaient maintenant au chômage technique en raison du blocus soviétique, le principal changement pratique dans la vie quotidienne des Lituanien est le manque de carburant automobile.

Le plein en Biélorussie

Depuis le 13 avril, chaque automobiliste n'a le droit d'acheter que 30 litres d'essence par mois. Toutefois, beaucoup d'automobilistes ont décidé de contourner cette limitation en allant acheter leur essence dans la république voisine de Biélorussie.

Pendant ce temps, les dirigeants lituanien mettent en effet beaucoup d'espoirs dans les contacts directs avec les entreprises

soviétiques susceptibles de les approvisionner en énergie et en produits alimentaires. Des contacts ont déjà été engagés notamment à Moscou et Leningrad.

Certaines entreprises ont dû fermer, notamment la raffinerie de Mazeikiiai, l'usine d'engrais Azotas (50 % des effectifs, soit 1700 personnes ne travaillent plus) et une usine textile de Kaunas (2400 salariés).

« Les employés au chômage technique ont le choix, soit ils reçoivent les 2/3 de leur salaire, soit ils prennent des vacances anticipées », a précisé Cesnovas Stankievicius, vice-président de la commission gouvernementale anti-blocus.

Les contras déposeront leurs armes

MANAGUA (AP) — Les rebelles nicaraguayens ont accepté hier de déposer leurs armes cette semaine après que le nouveau gouvernement leur eut promis de réduire l'importance des forces armées toujours dirigées par des sandinistes.

Cet accord, qui représente une victoire majeure pour la présidente Violeta Chamorro, pourrait signifier la fin d'une guerre civile qui fait rage depuis 10 ans au Nicaragua.

Il y a seulement deux jours, les contras exigeaient encore que l'armée sandiniste soit démobilitée en même temps qu'eux, une exigence que le gouvernement de Mme Chamorro avait rejetée pour ne pas mettre en danger le fragile cessez-le-feu actuel.

L'accord est le résultat de plus de 15 heures de négociations entre Mme Chamorro, des dirigeants rebelles, des membres du cabinet et le chef de l'Église catholique nicaraguayenne, le cardinal Miguel Obando y Bravo.

Contrairement à des ententes précédentes, l'accord a été signé par un important responsable militaire des contras, Isarel Galeano, dont le nom de guerre était Commandante Franklin.

Le document, intitulé Déclaration de Managua, stipule que les rebelles commenceront à déposer leurs armes mardi et que le processus sera complété d'ici le 10 juin.

De son côté, la présidente Chamorro a promis de réduire les forces armées qui comptent approximativement 300 000 hommes et de désarmer les milices civiles dans les zones où les rebelles doivent déposer leurs armes.

La présidente, qui détient aussi le portefeuille de la Défense, n'a pas donné d'indication sur l'importance de la réduction des troupes, mais elle a précisé qu'elle donnera des détails à ce sujet dans un discours le 10 juin.

En Bref...

■ Saisie record en Colombie

BOGOTA (AFP, AP) — L'armée colombienne a démantelé l'un des plus importants centres de production et de distribution de drogue du pays, et peut-être du monde, et saisi entre 12 et 17 tonnes de cocaïne, a annoncé hier le général Humberto Correa, commandant de la septième brigade. Le général Correa a estimé la valeur de la drogue à plus d'un milliard \$. Deux trafiquants ont été tués et 17 autres capturés dans le cadre d'une opération militaire, appuyée par des avions et des hélicoptères de combat. Cinq avions, dont un immatriculé en Bolivie, ont également été saisis. « Il s'agit, selon le général Correa, du coup le plus sévère porté aux trafiquants de drogue colombiens. Nous n'avons jamais vu autant de drogue réunie », a-t-il affirmé à la radio.

■ Un avion tombe sur Guatemala

GUATEMALA (AFP, AP) — Treize personnes sont mortes et six autres ont été gravement blessées hier quand un avion cargo de la compagnie américaine Air Transit s'est écrasé dans un quartier de Guatemala. L'appareil, un DC-6, a été totalement détruit et ses trois membres d'équipage ont été tués, de même qu'au moins 10 habitants des maisons touchées par l'explosion qui a suivi l'écrasement. Le DC-6 venait de quitter l'aéroport international La Aurora de Guatemala et aurait eu une panne de moteur, selon la direction de l'aviation civile guatémaltèque.

■ Autres pièces de supercanon

LONDRES (d'après AFP) — L'hebdomadaire The Observer affirme aujourd'hui que les autorités britanniques ont autorisé il y a un an l'envoi par avion en Irak de tubes pouvant servir à un canon géant. Le journal précise que 23 tubes d'acier, payés environ 485 000 \$, ont été expédiés par un vol spécial de la compagnie Iraqi Airways depuis l'aéroport de Manchester. La première ministre britannique Margaret Thatcher avait affirmé, le 19 avril, que son gouvernement ignorait que des pièces saisies au début du même mois par la douane étaient destinées à un canon irakien.

■ Séisme en Calabre

NAPLES, Italie (AFP) — Un fort tremblement de terre, suivi d'une dizaine de secousses plus faibles, a frappé hier matin le sud de l'Italie, faisant deux morts, victimes d'infarctus, et 16 blessés dans la région de Potenza en Calabre. L'épicentre de ce séisme était situé à 160 km au sud-est de Naples. Le séisme a provoqué des mouvements de panique intense au sein d'une population traumatisée par un précédent tremblement de terre, en 1980, qui avait fait 2900 victimes dans la région de Naples.

■ Départ de Thatcher souhaité

LONDRES (AFP) — L'avance des travaillistes sur les conservateurs est réduite à 13 points par un sondage publié aujourd'hui par l'hebdomadaire Mail on Sunday, mais 64 % des électeurs estiment, selon cette enquête, que Mme Thatcher devrait démissionner de sa fonction de leader du parti conservateur. Il s'agit d'une proportion sans précédent. Réalisé vendredi, après les élections locales qui ont vu jeudi une victoire travailliste, nette bien que moins écrasante que prévu, ce sondage crédite les travaillistes de 47 % des intentions de vote, contre 34 % aux conservateurs.

■ Confirmation jordanienne

AMMAN (AFP) — Une vedette israélienne a bel et bien ouvert le feu, le 28 avril, en direction du yacht du roi Hussein de Jordanie, lorsque le navire voguait dans les eaux internationales, dans le golfe d'Akaba, sur la mer Rouge, a confirmé hier une source jordanienne bien informée. La source a qualifié de pure provocation cet incident, les patrouilles israéliennes connaissant bien, selon elle, le yacht royal.

■ La fin du plus vieux iceberg

WASHINGTON (AFP) — Le plus vieux iceberg connu arrive à la fin de sa vie après une dérive de 12 ans autour de l'Antarctique dans l'Atlantique Sud, où il a commencé à se désintégrer, a annoncé l'Administration américaine pour l'océan et l'atmosphère. L'iceberg avait été repéré pour la première fois en 1978, lorsqu'il avait une superficie égale à deux fois celle de Washington. Après un périple de plus de 9000 km, on avait noté sa position il y a deux mois au sud-ouest des îles Falkland.

■ Mariage sanglant

MANILLE (AFP) — Sept personnes, dont une fillette de neuf ans, ont été tuées hier par 10 hommes armés et vêtus d'uniformes militaires qui ont fait irruption dans une fête de mariage au nord de Manille, a annoncé l'agence de presse PNA. Après avoir pris des invités en otage, les tueurs ont demandé que leur soit amené un certain Cesar De Guzman, absent de la cérémonie. Ils se sont ensuite entretenus, à l'aide d'un radio émetteur, avec leur chef avant d'ouvrir le feu sur les invités, tuant sept d'entre eux sur le coup et en blessant quatre autres. L'identité et les motifs des tueurs demeurent inconnus, a ajouté PNA.

■ Salinas se déplacera

MEXICO (AFP) — Le président mexicain Carlos Salinas se rendra à l'aéroport aujourd'hui pour y accueillir le pape Jean-Paul II à son arrivée à Mexico pour sa seconde visite dans ce pays, a annoncé hier la présidence. Cette décision du président mexicain représente un changement notable par rapport au programme initial, qui prévoyait un accueil sans discours du souverain pontife par le ministre mexicain des Affaires étrangères Fernando Solana. Le Mexique et le Vatican n'entretiennent pas de relations diplomatiques.

La victime enregistre son meurtre

ORANGE BEACH, Alabama (AP) — Un homme d'affaires qui portait sur lui un magnétocassette dans l'espoir d'obtenir une preuve contre un présumé voleur a plutôt enregistré sa propre mort, a révélé hier la police.

Robert Steven Leiterman, 40 ans, a été poignardé à mort jeudi lorsqu'il s'est rendu à l'appartement de Clayton Huntley, un chômeur 41 ans, qu'il soupçonnait de lui avoir volé des appareils électroniques.

Leiterman avait dissimulé le magnétocassette dans la poche d'un vêtement, pour enregistrer la conversation qu'il voulait avoir avec Huntley. L'appa-

reil a enregistré une vive discussion entre les deux hommes qui prend fin avec le bruit du coup de couteau dans le dos, qui a été asséné à la victime, ont indiqué des responsables de la police.

Huntley a été arrêté et inculpé de meurtre. Lavoyed Hudgins, chef de police adjoint d'Orange Beach, a dit « qu'il n'avait jamais rien vu de tel » durant ses 12 années de service.

La clef

DIVISION INDUSTRIELLE



MITSUBISHI
RABAIS DE 500 \$ ET PLUS
Votre choix

Téléphone cellulaire transportable
ou
Téléphone cellulaire portatif
1 499 \$

Bell Cellulaire
Agent autorisé



Ne payez qu'à l'été 90

— Conditionnel à l'approbation du service de crédit
— Aucun intérêt avant le 21 juillet 1990

Aut. de la Capitale, sortie P.-Bertrand Nord, 840, Bouvier 627-0840
2, rue St-Jean, angle Salaberry 524-8431